

**MUSEUM  
PASS  
MUSÉES**

## Mode d'emploi de l'application mobile

Pour les collaborateurs à l'accueil des musées

# Introduction

# Qu'est-ce que le museumPASSmusées?

Le museumPASSmusées est un pass qui donne accès à tous les musées belges participants **pendant un an** pour seulement **50€**.

**Les personnes précarisées** (Article 27/UiTPAS) peuvent acheter un museumPASSmusées pour **10€** (cet achat n'est possible que dans les musées).

Plus d'info sur les musées participants? Visitez le site : [www.museumpassmusees.be](http://www.museumpassmusees.be)

## Pourquoi le musée participe-t-il?

- Un projet national par les musées, pour les musées ;
- Plus de visiteurs, plus de revenus ;
- Publicité supplémentaire grâce à la campagne nationale, site web englobant,... ;
- Revenus supplémentaires par la vente de pass au comptoir et en ligne.

# Accès à toutes les expositions?

Le détenteur de pass a accès à toutes les expositions. Pour les expositions temporaires, le musée peut appliquer un supplément. Ce dernier ne peut jamais excéder la différence entre le tarif moyen d'accès et le prix de l'exposition temporaire.

Pour chaque visite enregistrée, le musée récupère jusqu'à 60% du tarif moyen d'accès (TMA).

Si un détenteur de pass désire visiter une exposition temporaire pour laquelle le musée impose un supplément, le musée récupère 60% du TMA (via la CSRL-FS) + le supplément (directement par le détenteur du pass).

**ex.** TMA de 10€ et 12€ pour l'exposition temporaire :

Un détenteur de pass visite la collection permanente : le musée reçoit 6€ de la part de museumPASSmusées

Un détenteur de pass visite l'exposition temporaire : le musée reçoit 6€ de la part de museumPASSmusées et 2€ de la part du détenteur du pass

# Questions au comptoir

- Une facture peut uniquement être obtenue en cas de vente en ligne.
  - Quand un détenteur de pass demande une facture au comptoir du musée, vous pouvez le diriger vers le site pour l'achat d'un pass et l'obtention d'une facture.
- **Qui peut acheter un pass?**
  - Toute personne domiciliée en Belgique peut acheter un pass. Ainsi, on évite de faire concurrence aux 'City Cards' ciblées pour les touristes, et les deux systèmes peuvent coexister.
  - Au cas où un touriste insiste à acheter un pass, vous devez lui faire comprendre qu'une adresse valable en Belgique est indispensable pour l'enregistrement en ligne.
- **Que faire quand un détenteur de pass veut prolonger son pass après la date d'expiration?**
  - Le pass peut être réactivé. Le détenteur de pass devra à nouveau payer 50€ au lieu de 45 € (tarif réduit quand le détenteur de pass prolonge avant la date d'expiration de son pass).
- **Quelle est la durée de validité d'un pass?**
  - Le pass est valide pour 1 an à partir de la première visite, ou à partir de l'enregistrement en ligne.

# À quoi ressemble un museumPASSmusées?



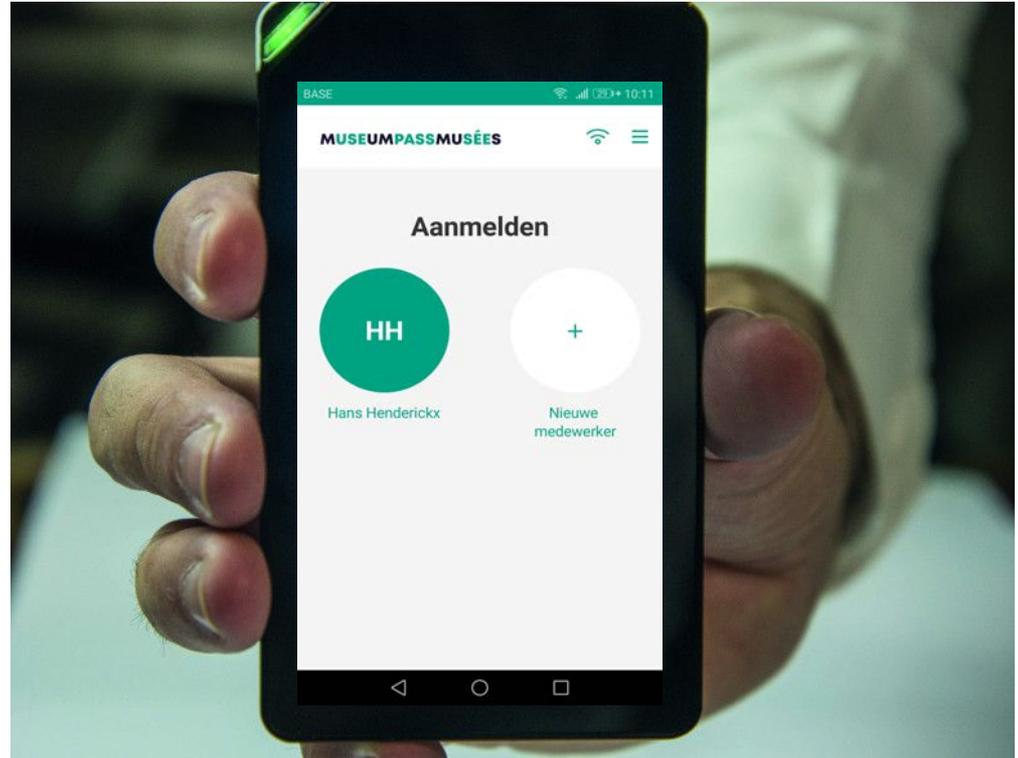
Numéro de carte  
(00-0000000-00)

Code-barres

Nom/prénom et date de  
naissance (à remplir  
obligatoirement)

# Application museumPASSmusées

- Une bonne connexion WiFi est obligatoire
  - (alternative : 3G via la carte SIM)
- Types :
  - FX200 - standard
  - FX300 (+ lecteur de codes-barres extra - Brussels Card)



# Gestion des stocks

Chaque musée reçoit un premier stock de pass.

- Petits musées ou de taille moyenne : 50 cartes
- Grands musées : 100 cartes
- Pôles muséaux : 300 cartes

Chaque musée doit s'assurer d'avoir un minimum de pass en stock à tout moment :

- Petits musées (0- 40.000 visiteurs) : 10
- Musées de taille moyenne (40.001-80.000 visiteurs) : 25
- Grands musées (+80.000 visiteurs) : 50

Au cas où le stock de cartes serait insuffisant, le musée doit en recommander. N'oubliez pas d'en informer votre admin MPM au sein de votre institution.

# Utilisation de l'application



**Important :** l'application enregistre les visites et la vente des pass. Les collaborateurs à l'accueil doivent d'abord enregistrer la visite ou la vente dans leur propre système de caisse.

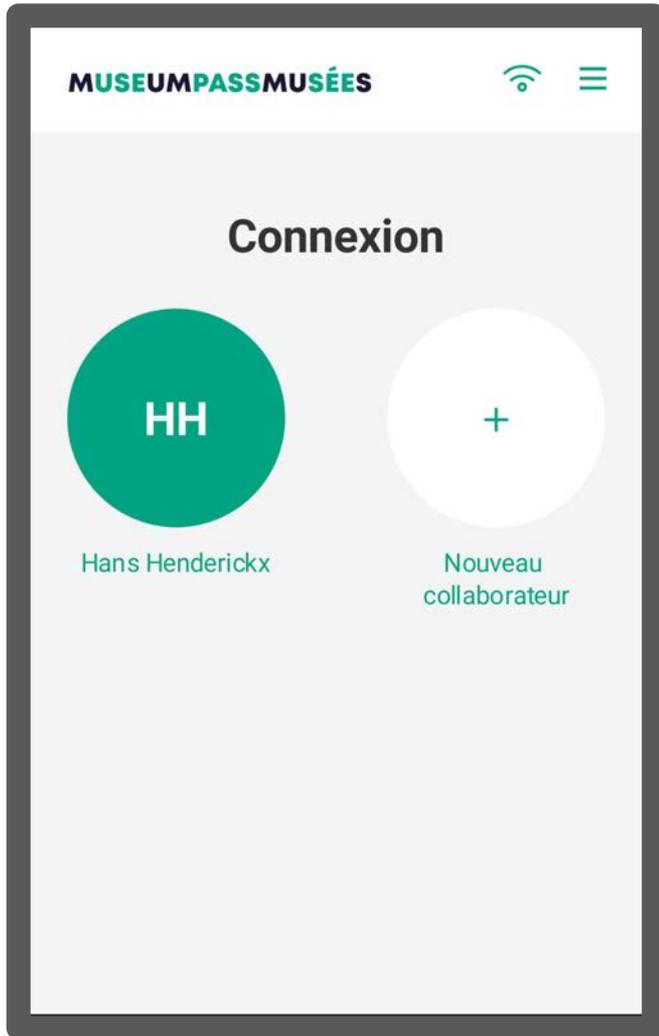
# Utilisation de l'application

1. [Connexion](#)
2. [Scanner un pass](#)
3. [Vendre un nouveau pass](#)
4. [Vendre un pass à tarif social](#)
5. [Enregistrer visite](#)
6. [Enregistrer visite à tarif social](#)
7. [Scanner Brussels Card](#)
8. [Remplacer une carte](#)

# 1. Connexion

**MUSEUM  
PASS  
MUSÉES**

Écran de démarrage



## Sélection du réseau WiFi

En haut à droite, sélectionnez le réseau WiFi désiré

### Connexion

- Si vous avez déjà été enregistré, votre nom apparaît dans une bulle. Cliquez sur la bulle pour vous connecter.
- Vous vous connectez pour la première fois? Cliquez sur "Nouveau Collaborateur".

**MUSEUMPASSMUSÉES**  

**UiTID**

## Connexion

---

MPM SYS ADMIN ACC

---

**Adresse E-mail ou nom d'utilisateur**

**Mot de passe** [\[Mot de passe oublié?\]](#)

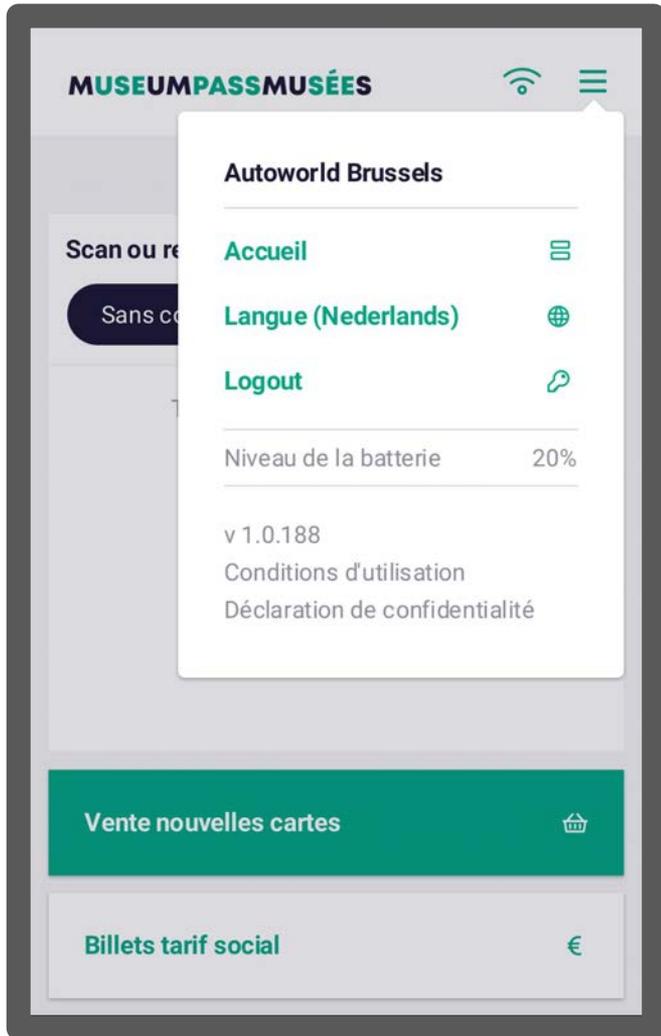
**Connexion** [Annuler](#)

---

UiTID est votre compte personnel avec lequel vous pouvez vous connecter pour accéder aux applications de museumPASSmusées. Vous pouvez également utiliser votre UiTID pour vous connecter à des sites web comme UiTinVlaanderen.be Plus d'informations sur <https://www.uitinvlaanderen.be/over/uitid>

## Connexion via UiTID

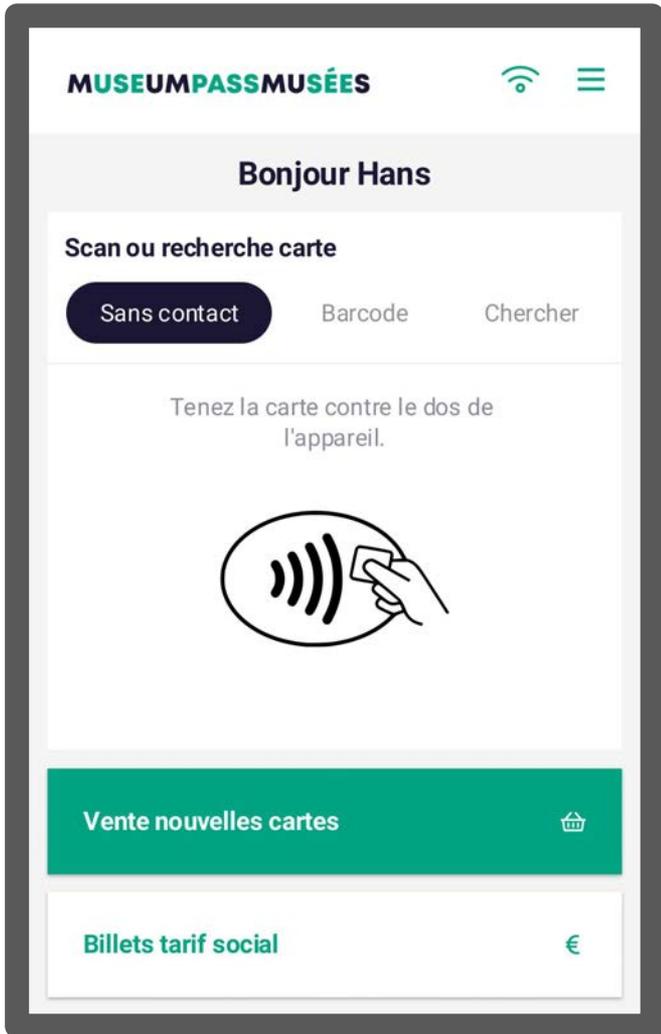
- Remplir les cas “adresse e-mail” et “mot de passe”.
- Pas encore de UiTID?
  - Inscrivez-vous sur MPM admin (<https://admin.museumpassmusees.be>) ;
  - Demandez à l’admin MPM de votre musée d’ajouter le UiTID de votre musée.



En haut à droite vous pouvez :

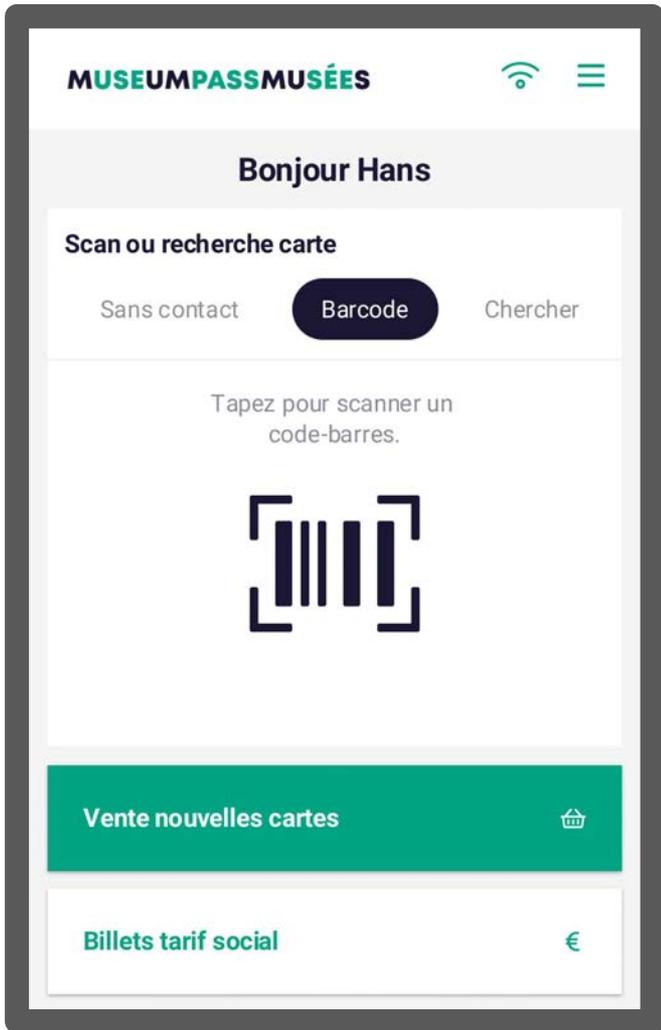
- Revenir à l'accueil ;
- Changer la langue (NL/FR) ;
- Vous déconnecter ;
- Contrôler le niveau de charge.

## **2. Scanner un pass**



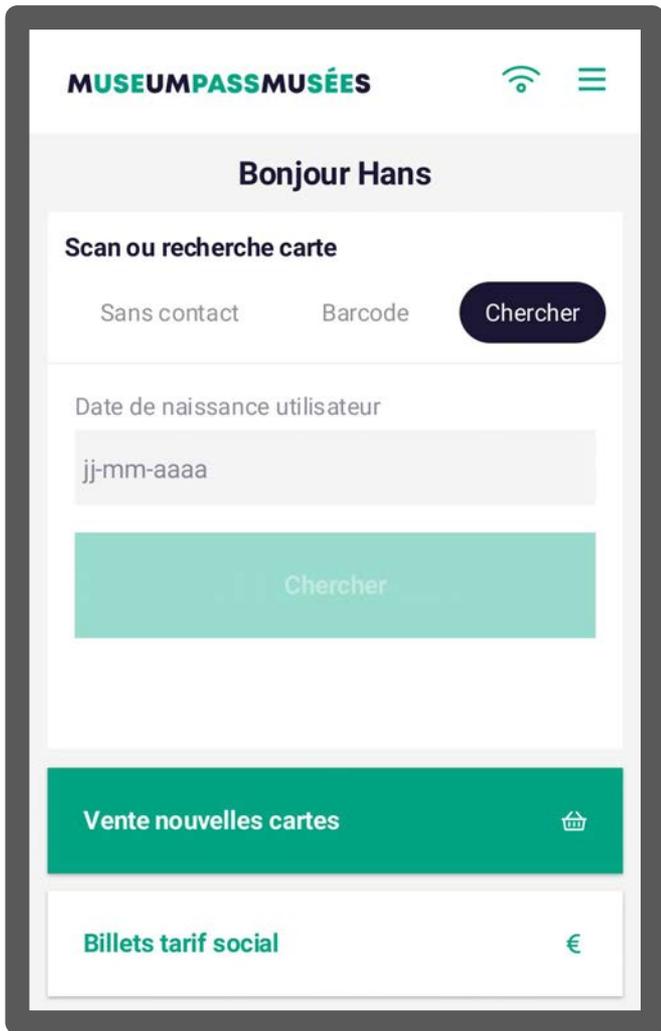
## Écran de démarrage

- Scanner ou chercher manuellement un pass :
  1. Sans contact (NFC) ;
  2. Scanner un code-barres (Brussels card ou au cas où le NFC ne fonctionnerait pas) ;
  3. Rechercher.
- Vente nouvelles cartes
- Enregistrer tickets à tarif social



Scanner ou chercher manuellement un pass :

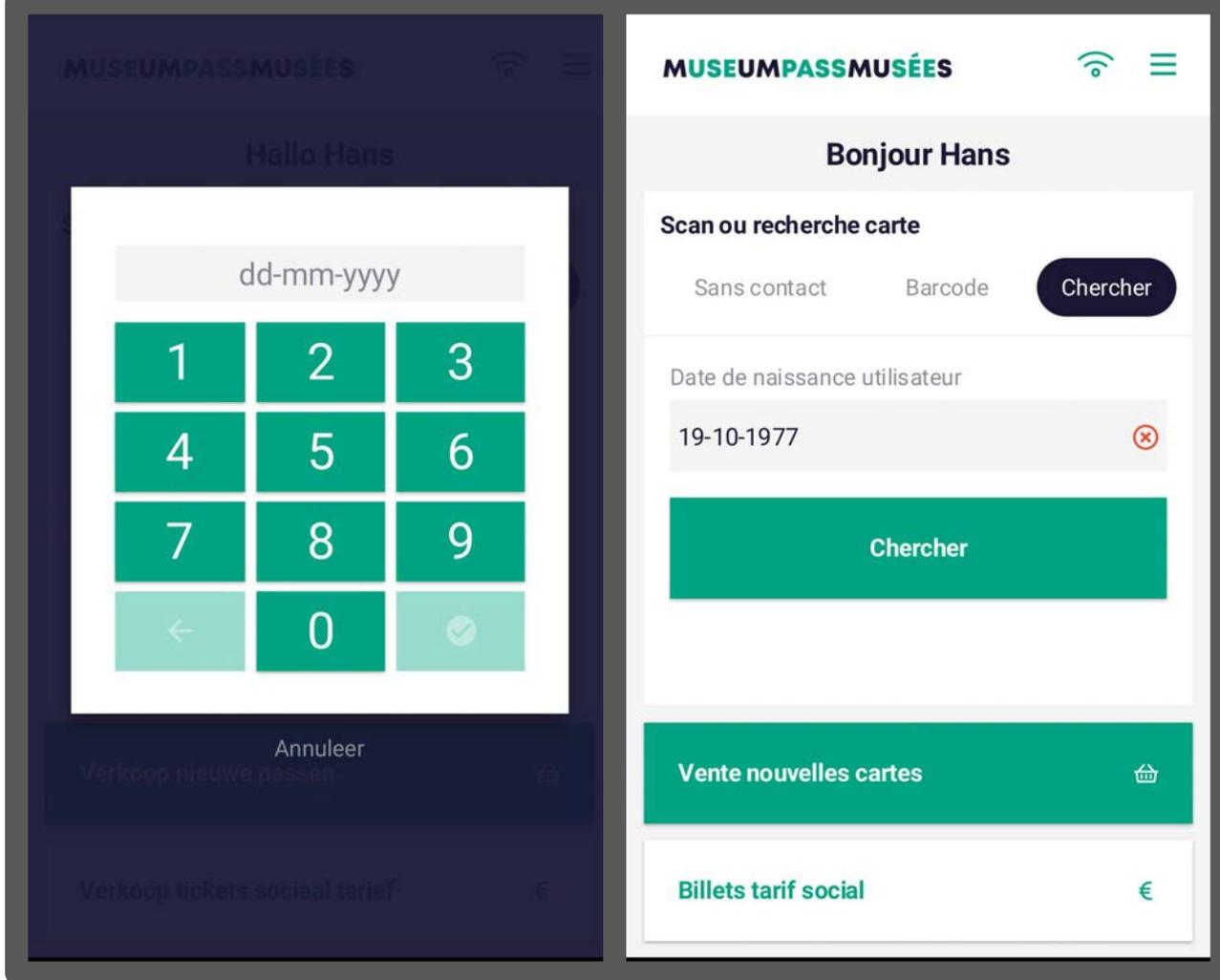
1. Sans contact (NFC) ;
2. **Scanner un code-barres** (Brussels card ou au cas où le NFC ne fonctionnerait pas) ;
3. Rechercher.



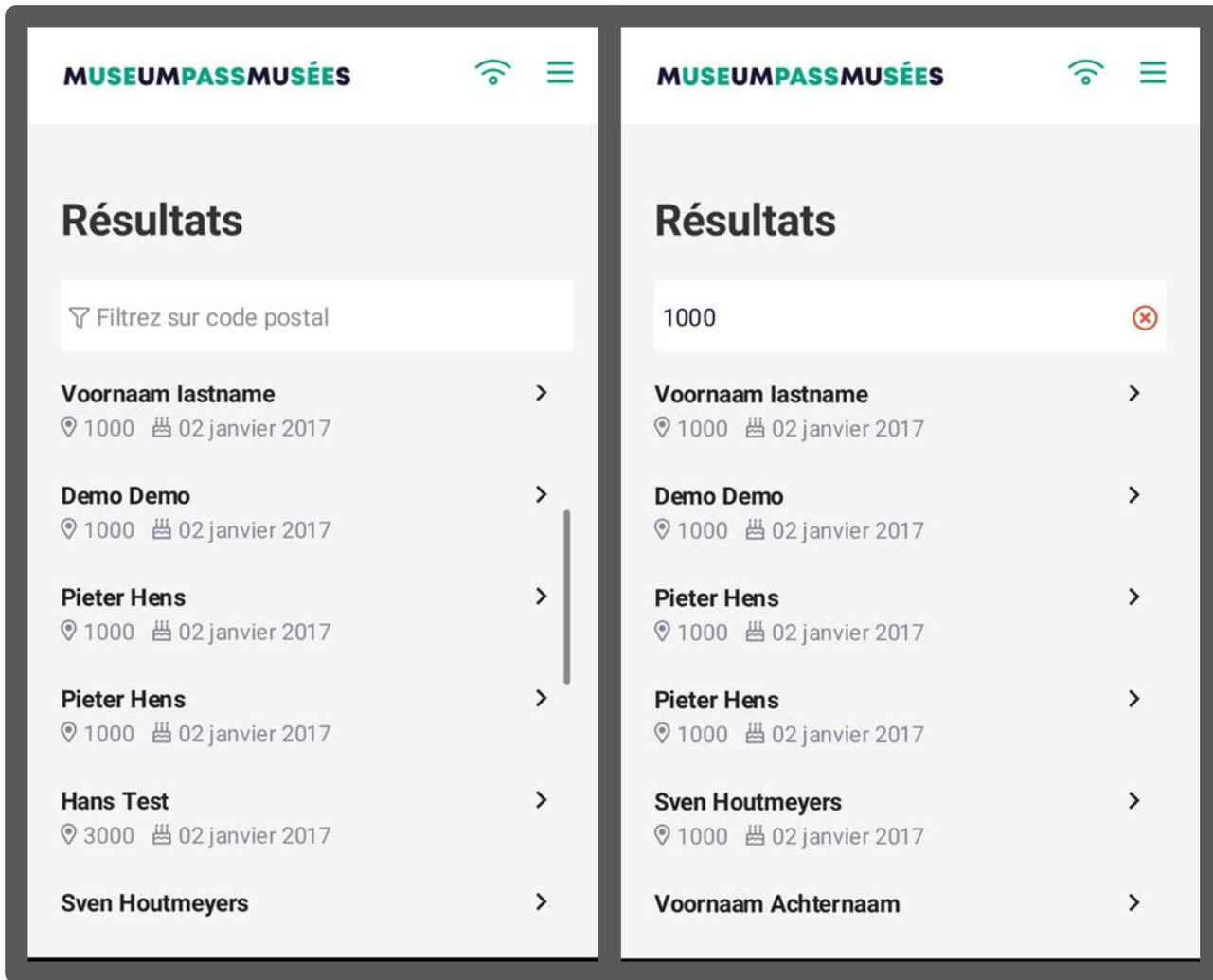
Scanner ou chercher manuellement un pass:

1. Sans contact (NFC)
2. Scanner un code-barres (Brussels card ou au cas où le NFC ne fonctionnerait pas)
3. Rechercher (carte oubliée, perdue ou volée)

→ Chercher par date de naissance

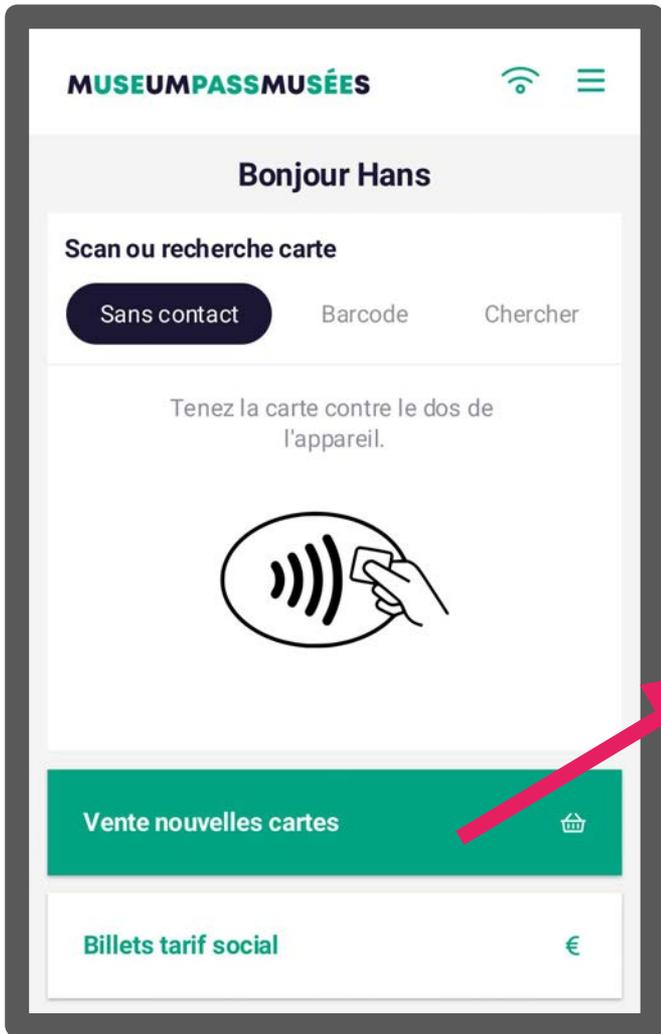


- Remplissez la date de naissance du détenteur de pass ;
- Cliquez ensuite sur 'Chercher'.



S'il y a plusieurs résultats lors d'une recherche, demandez le code postal du détenteur du pass.

# **3. Vendre un nouveau pass**



## Écran de démarrage

- Scanner ou chercher manuellement un pass :
  1. Sans contact via NFC ;
  2. Scanner un code-barres ;
  3. Rechercher.
- Vente nouvelles cartes
- Enregistrer tickets à tarif social

**MUSEUMPASS MUSÉES**  

## Vente nouvelles cartes

Choisissez le nombre d'abonnements à vendre.  
Appliquez une réduction dans l'étape suivante.

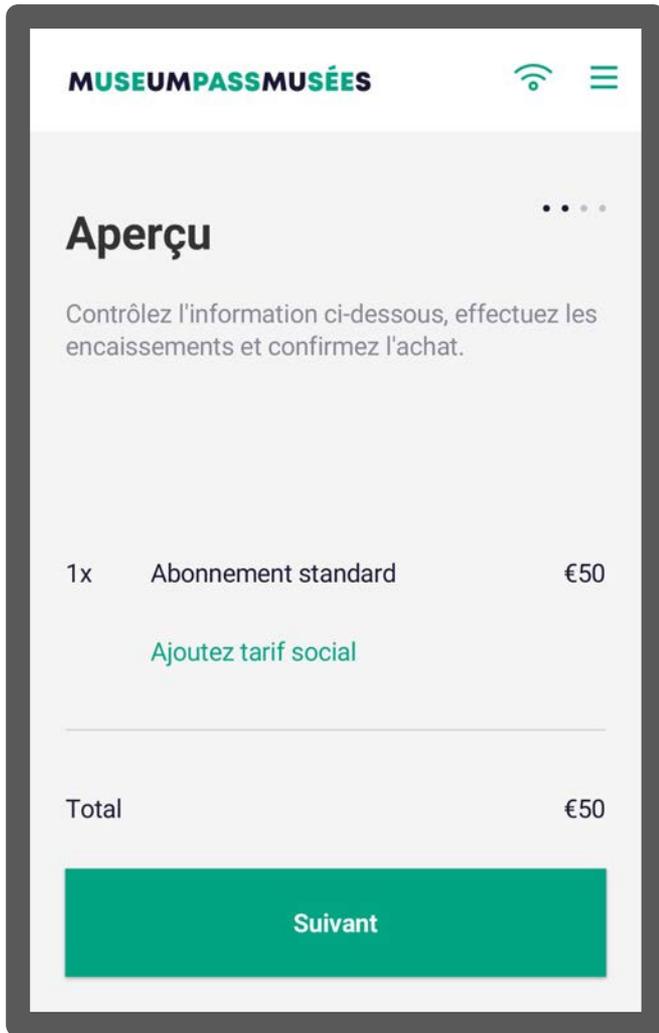
Abonnement standard €50/année

- 1 +

**Suivant**

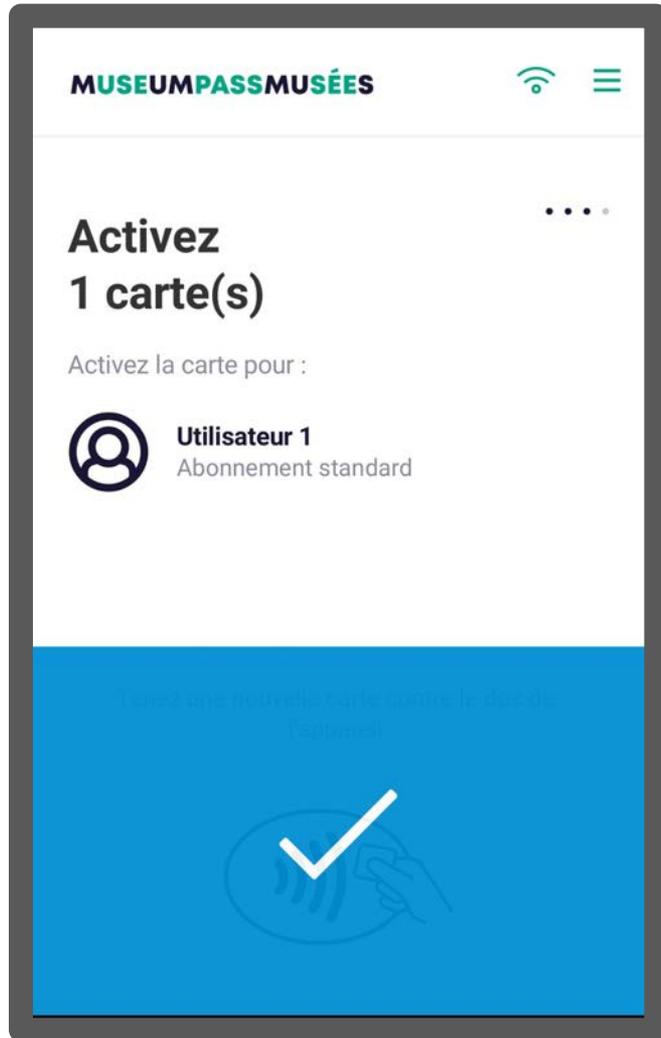
Indiquez combien de pass vous désirez vendre (au moyen des "+" "/" "-" ou du chiffre du milieu).

→ Cliquez sur 'Suivant'



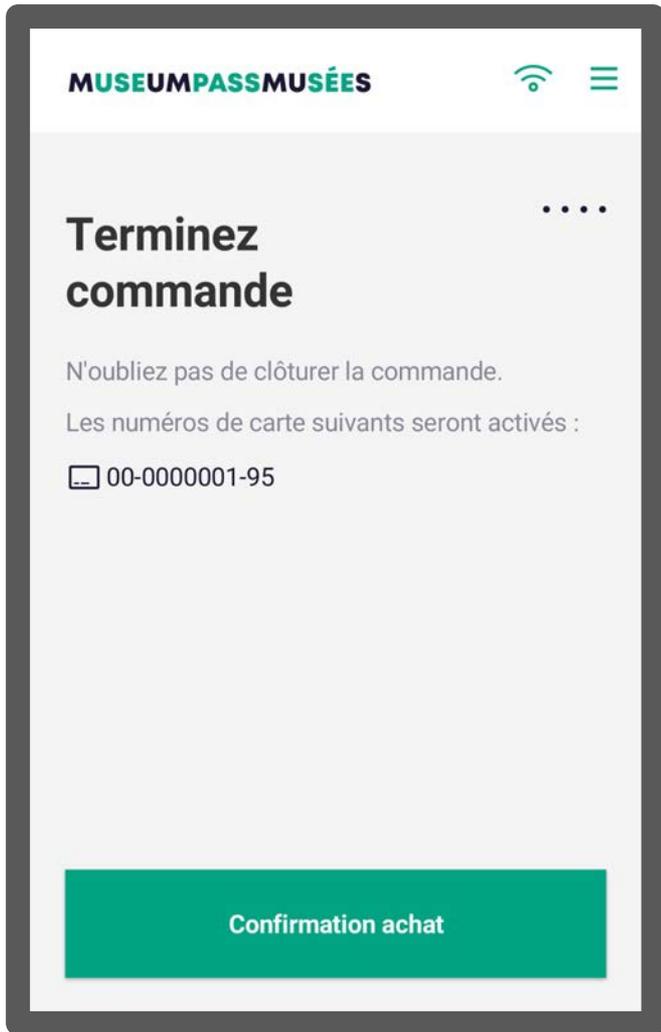
Vous recevez un aperçu du nombre de pass

- L'achat doit également être enregistré dans le système de caisse propre au musée. Il est conseillé d'opérer de la sorte **avant** de confirmer l'achat dans l'application.
- Une fois l'argent reçu, vous pouvez confirmer en cliquant sur "suivant".



Activez le(s) pass vendu(s) en les scannant les uns après les autres.

Un coche bleu apparaît si le pass a été correctement activé.

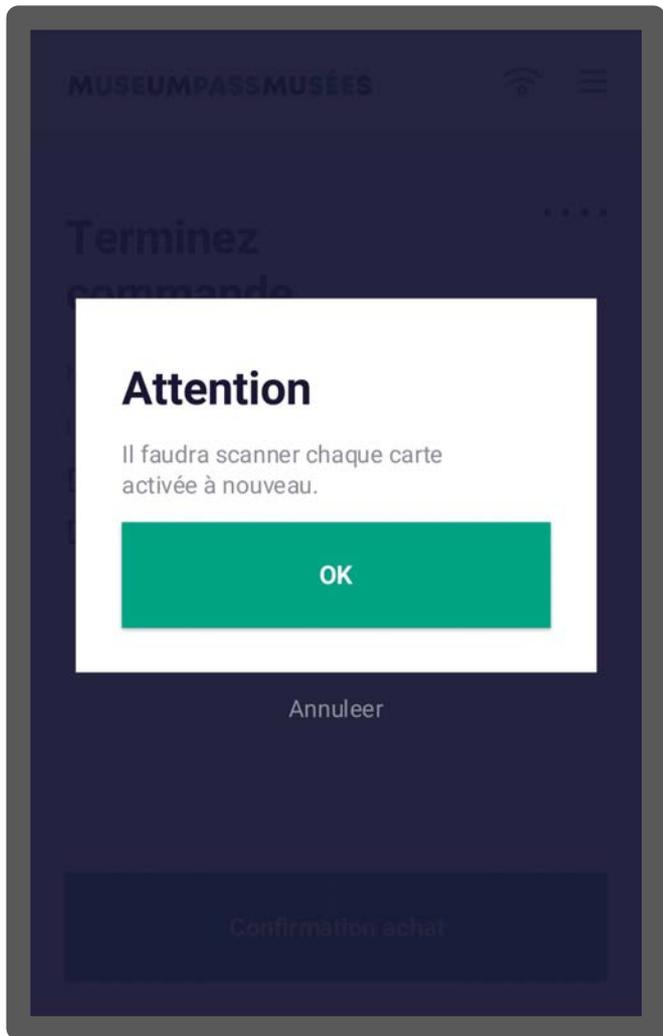


Lorsque la personne a payé et reçu son/ses pass,

→ Confirmez l'achat.

Important: donnez à l'acheteur le dépliant





Cette pop-up “attention-erreur” apparaît quand vous avez cliqué sur le bouton ‘retour’.

→ Cliquez sur “Ok” pour remettre les cartes à zéro (RESET)

→ Cliquez sur “Annuler” pour revenir à la vente

### **Annuler la vente?**

Il est possible d’annuler la vente à tout moment (avant de confirmer l’achat) en cliquant sur le logo de museumPASSmusées en haut de la page.

## **4. Vendre un pass à tarif social**

# Systemes pour le tarif social

## UiTPAS (Paspartoe à Bruxelles)



A-Kaart (Anvers)



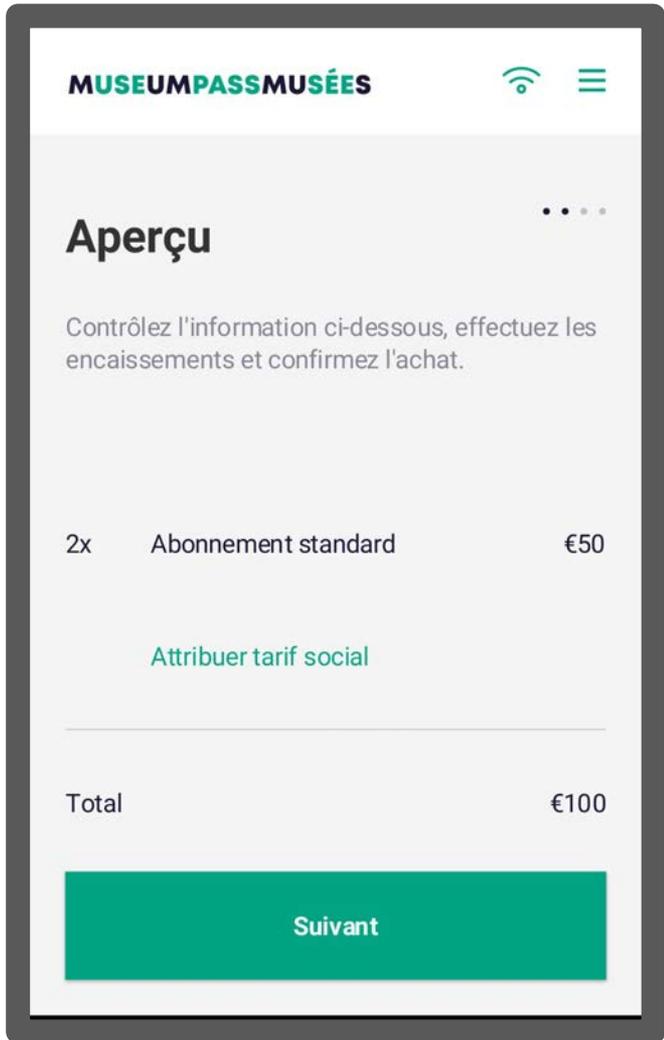
Article 27



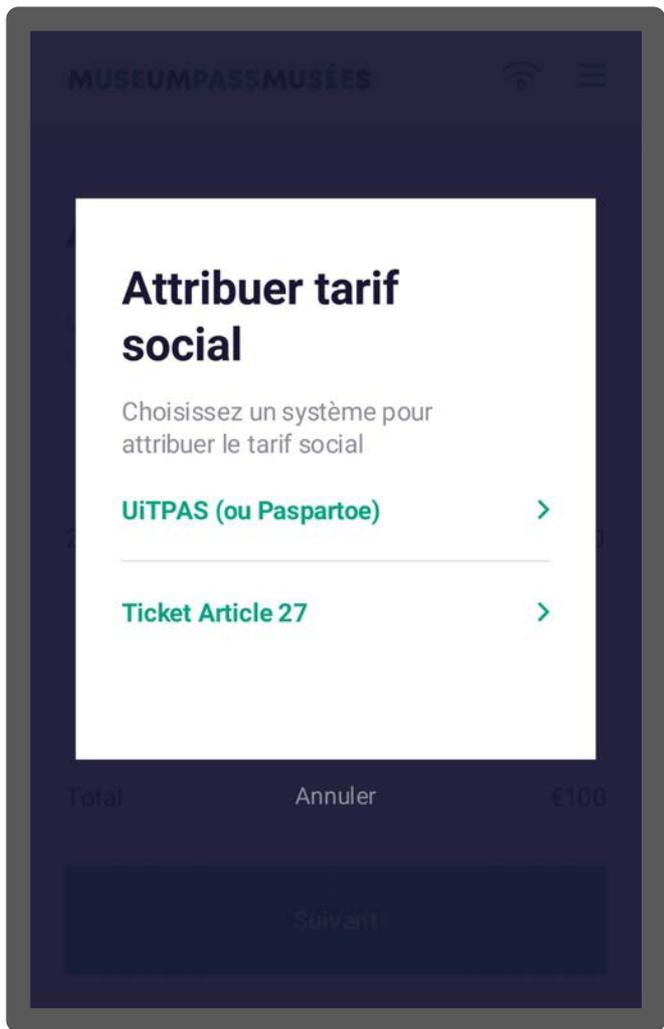
The screenshot shows the 'Vente nouvelles cartes' screen in the MUSEUMPASSMUSÉES app. At the top, the app logo is on the left, and a Wi-Fi icon and a hamburger menu icon are on the right. The main heading is 'Vente nouvelles cartes' with a progress indicator of four dots, the first of which is filled. Below the heading is the instruction: 'Choisissez le nombre de cartes à vendre. Appliquez une réduction dans l'étape suivante.' The product is identified as 'Abonnement standard' for '€50/année'. A quantity selector shows a minus sign, the number '2', and a plus sign. At the bottom, there is a large green button labeled 'Suivant'.

Indiquez combien de pass vous désirez vendre (au moyen des "+" / "-" ou du chiffre du milieu).

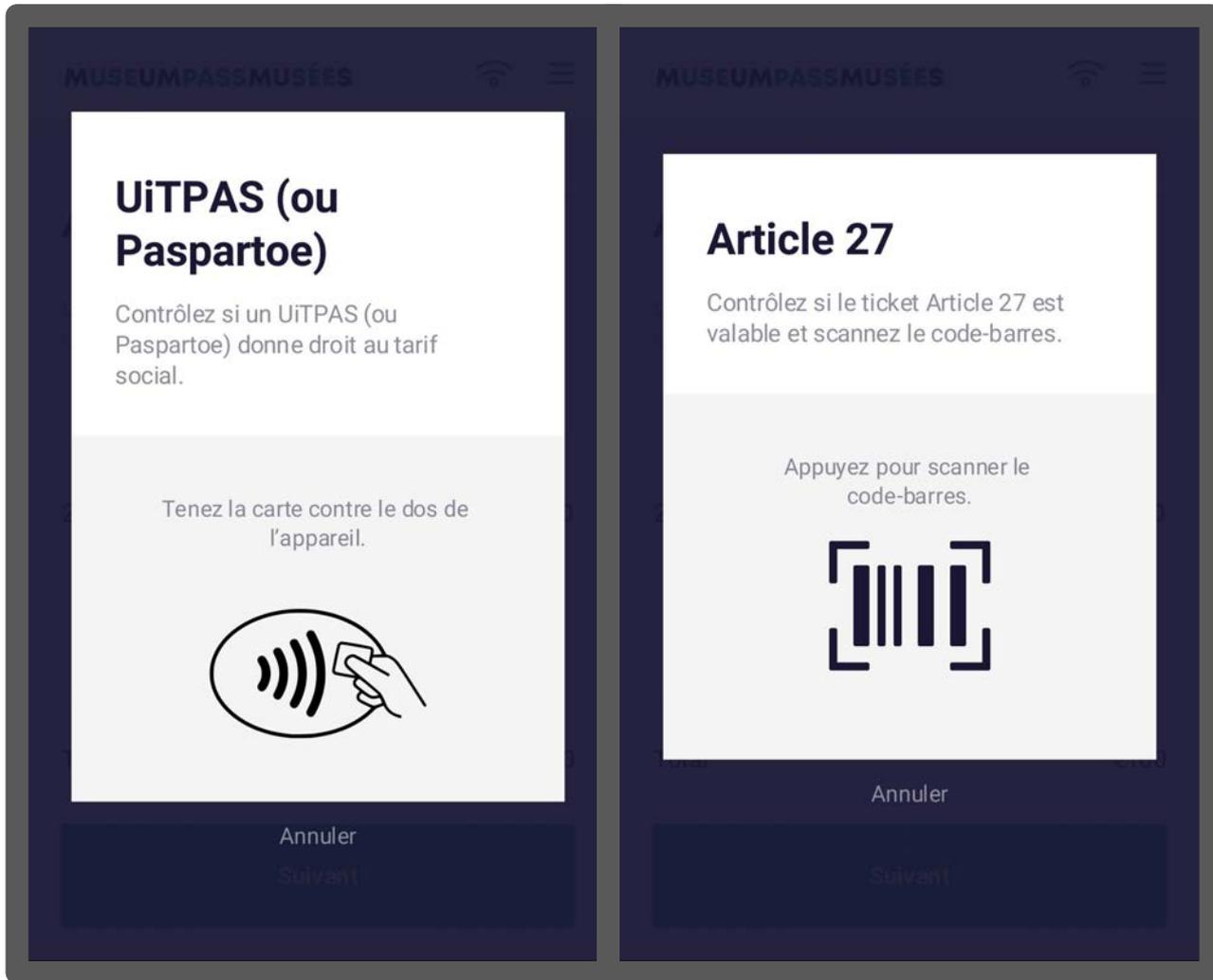
→ Cliquez sur 'Suivant'



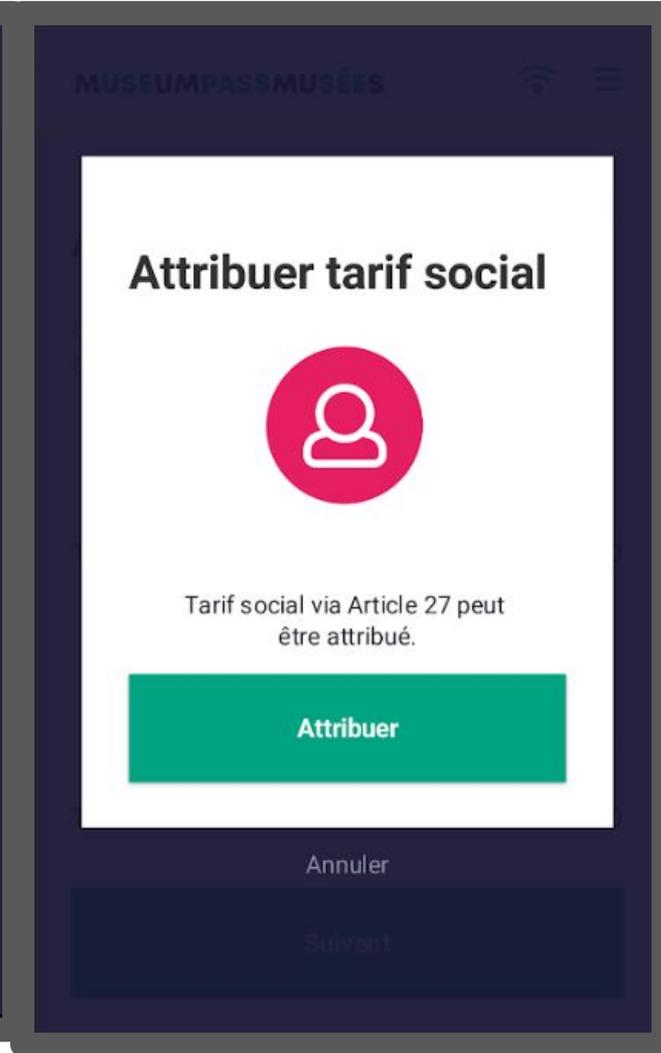
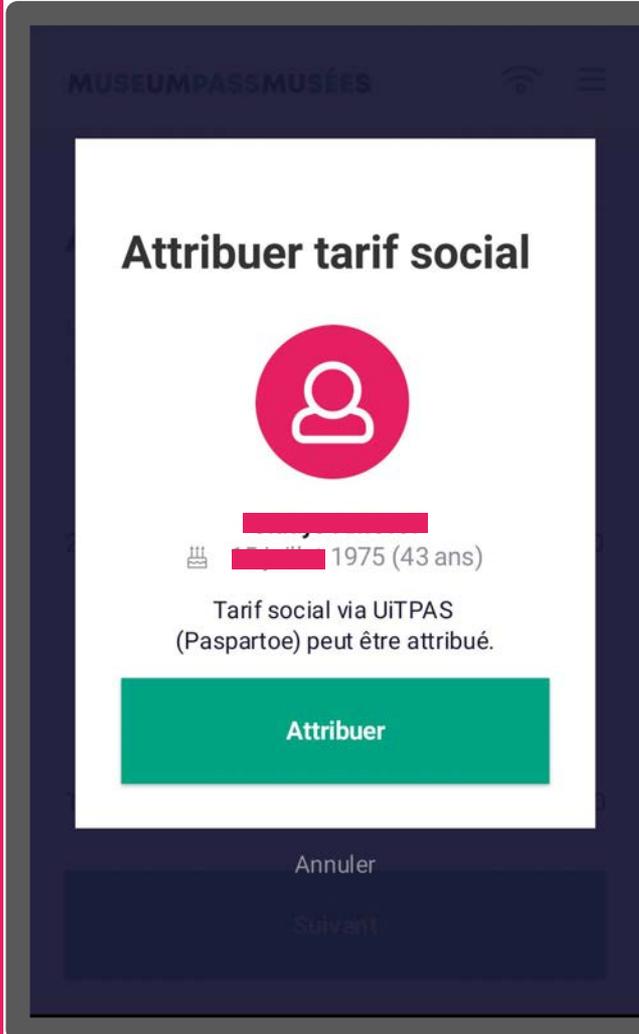
Si l'acheteur déclare avoir droit à un pass à tarif social, demandez son UiTPAS/Paspartoe, Article 27 ou A-kaart.



Indiquez le système désiré

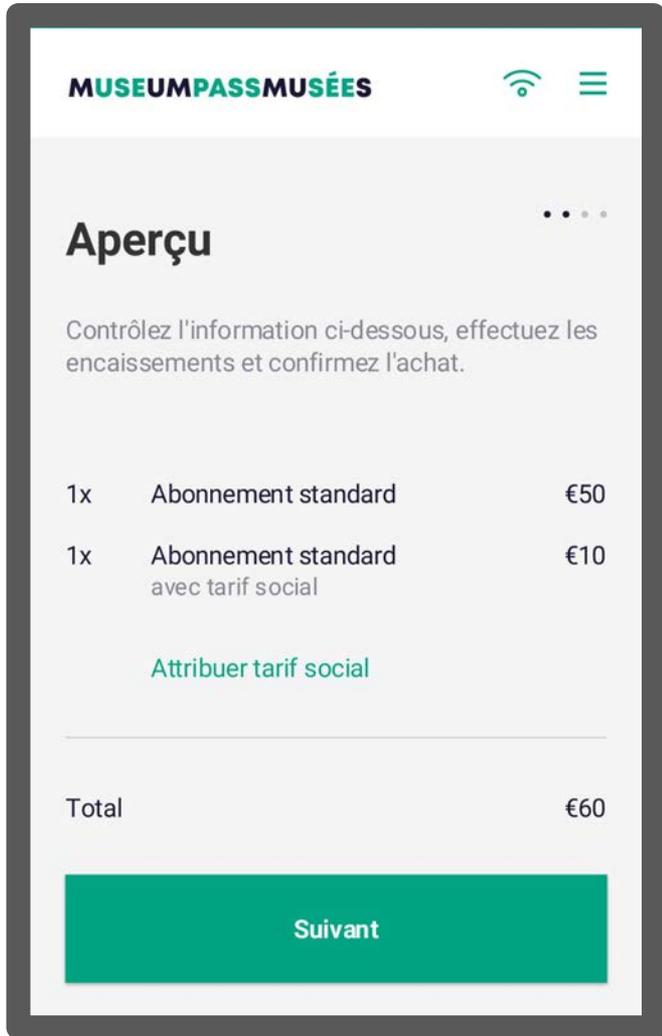


Scannez le ticket UiTPAS/Paspartoe, ou le code-barres du ticket Article 27.



Après le scan, vous pouvez voir si la personne a droit à un pass à tarif social.

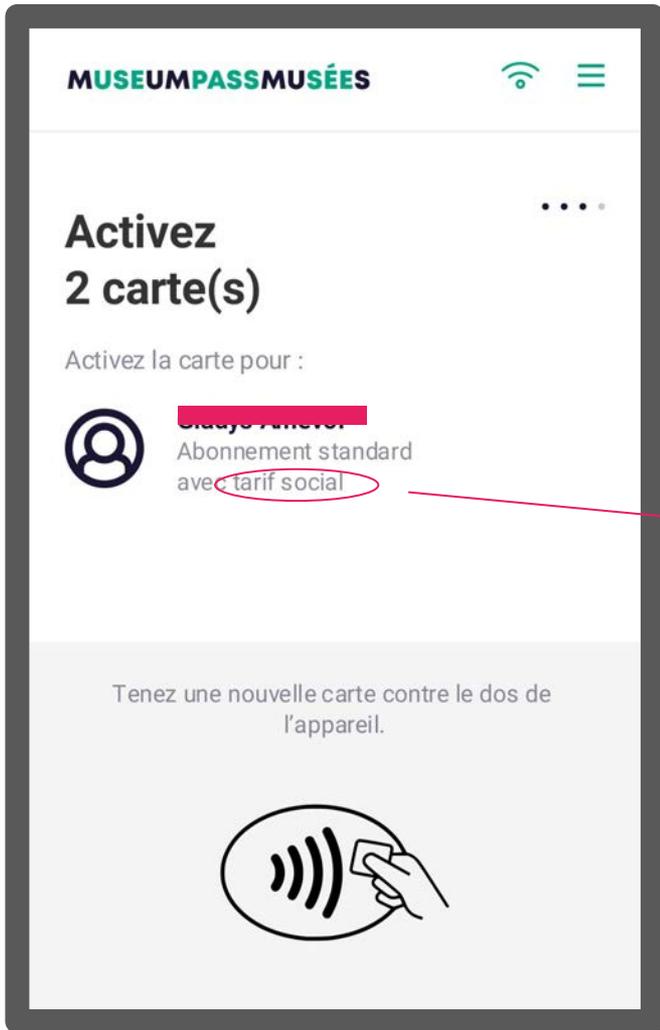
→ Cliquez ensuite sur "Attribuer".



Vous pouvez directement apercevoir que le prix est passé de 50€ à 10€.

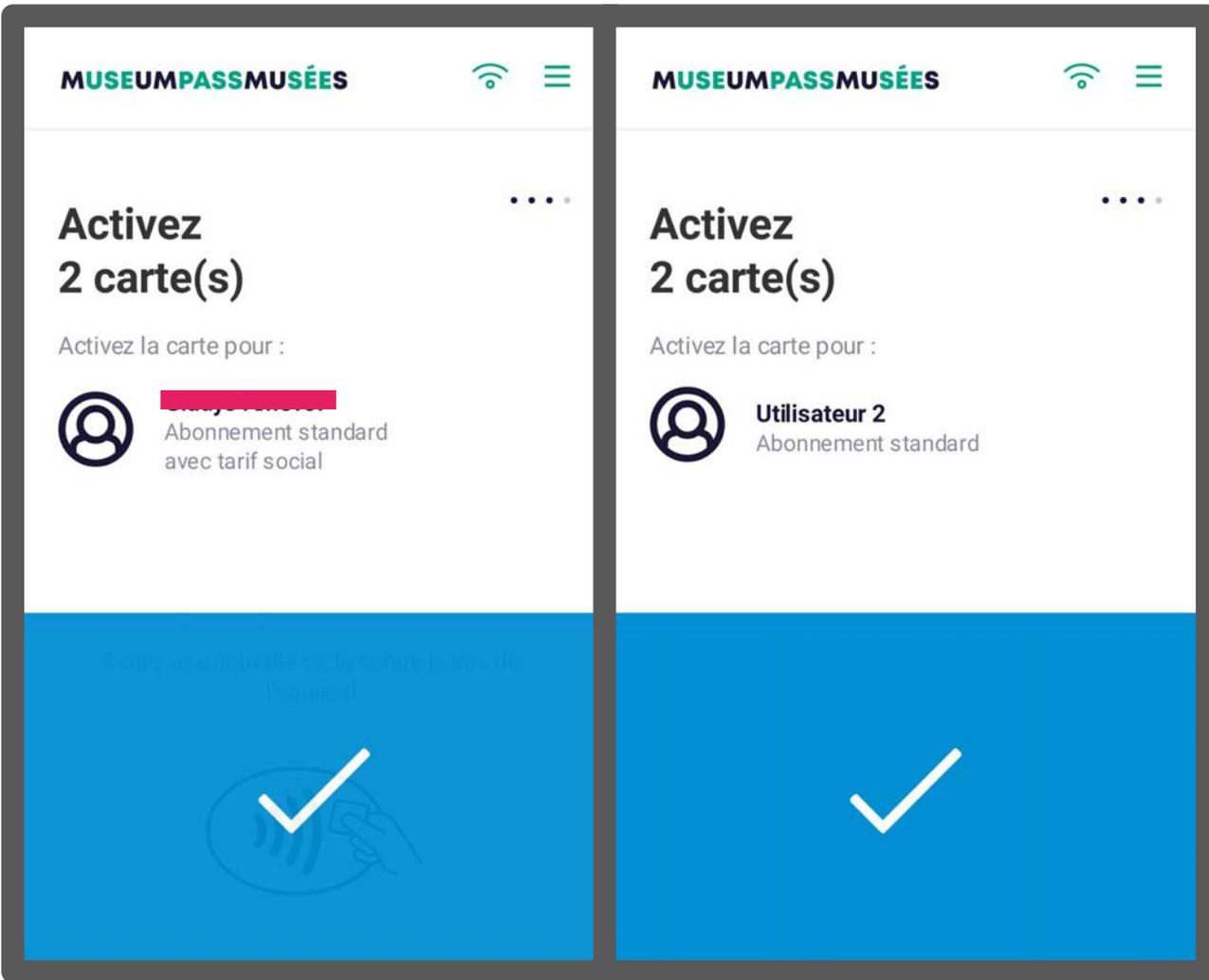
- L'achat doit également être enregistré dans le système de caisse propre au musée. Il est conseillé d'opérer de la sorte **avant** de confirmer l'achat dans l'application.

→ Une fois l'argent reçu, vous pouvez confirmer en cliquant sur "suivant".

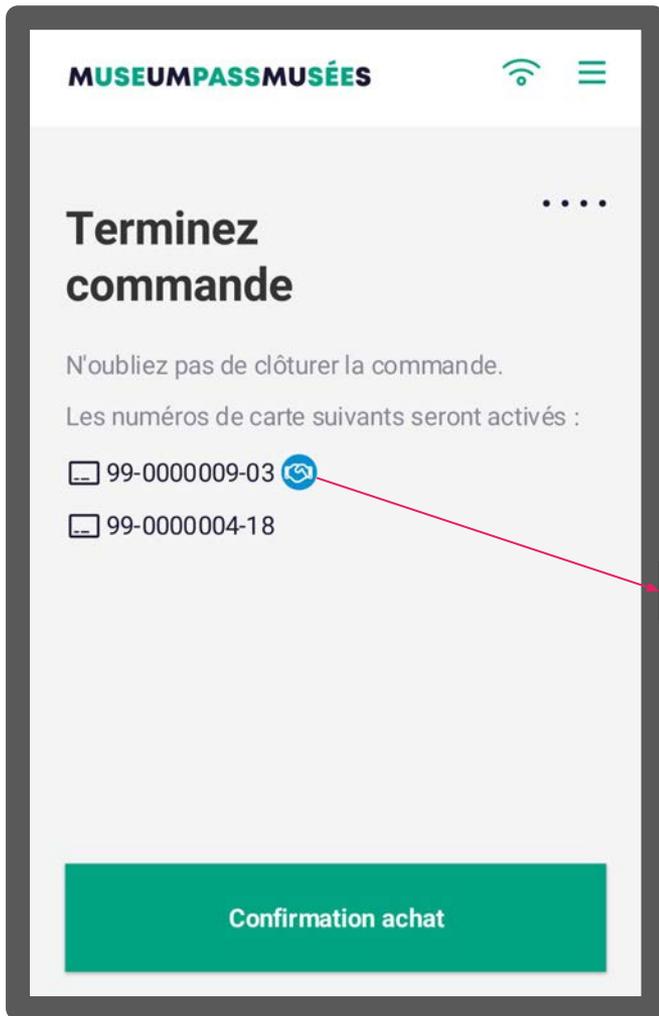


Activez les pass vendus en les scannant l'un après l'autre.

Attention : scannez d'abord le pass à tarif social.



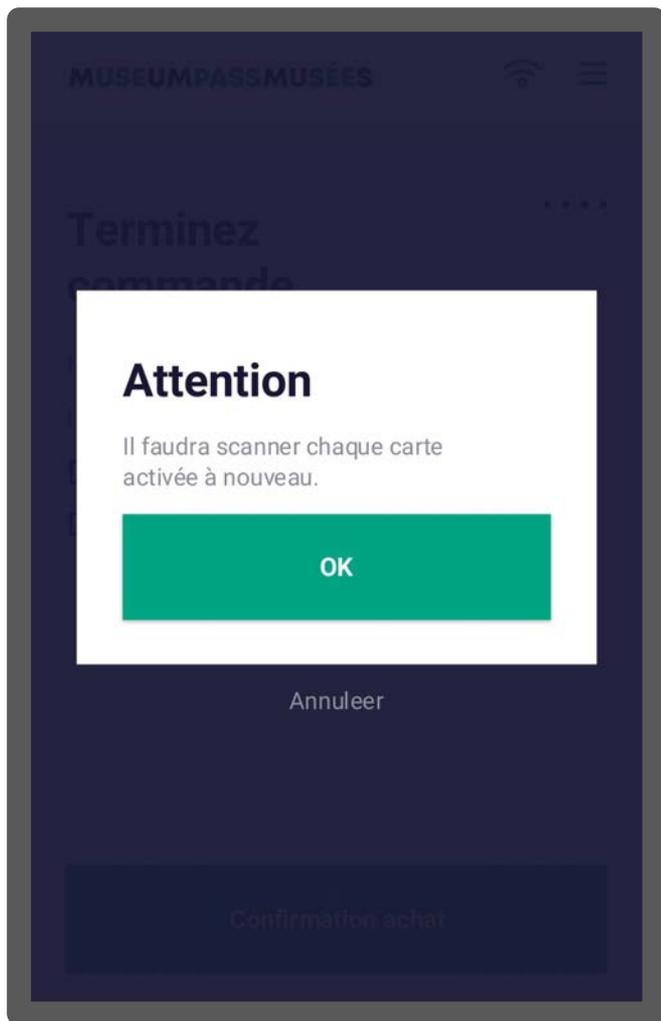
Un coche bleu apparaît si le pass a été correctement activé.



Lorsque la personne a payé et reçu sa/ses carte(s),

→ Confirmez l'achat.

Attention : cet icône indique quel pass a été vendu à tarif social.



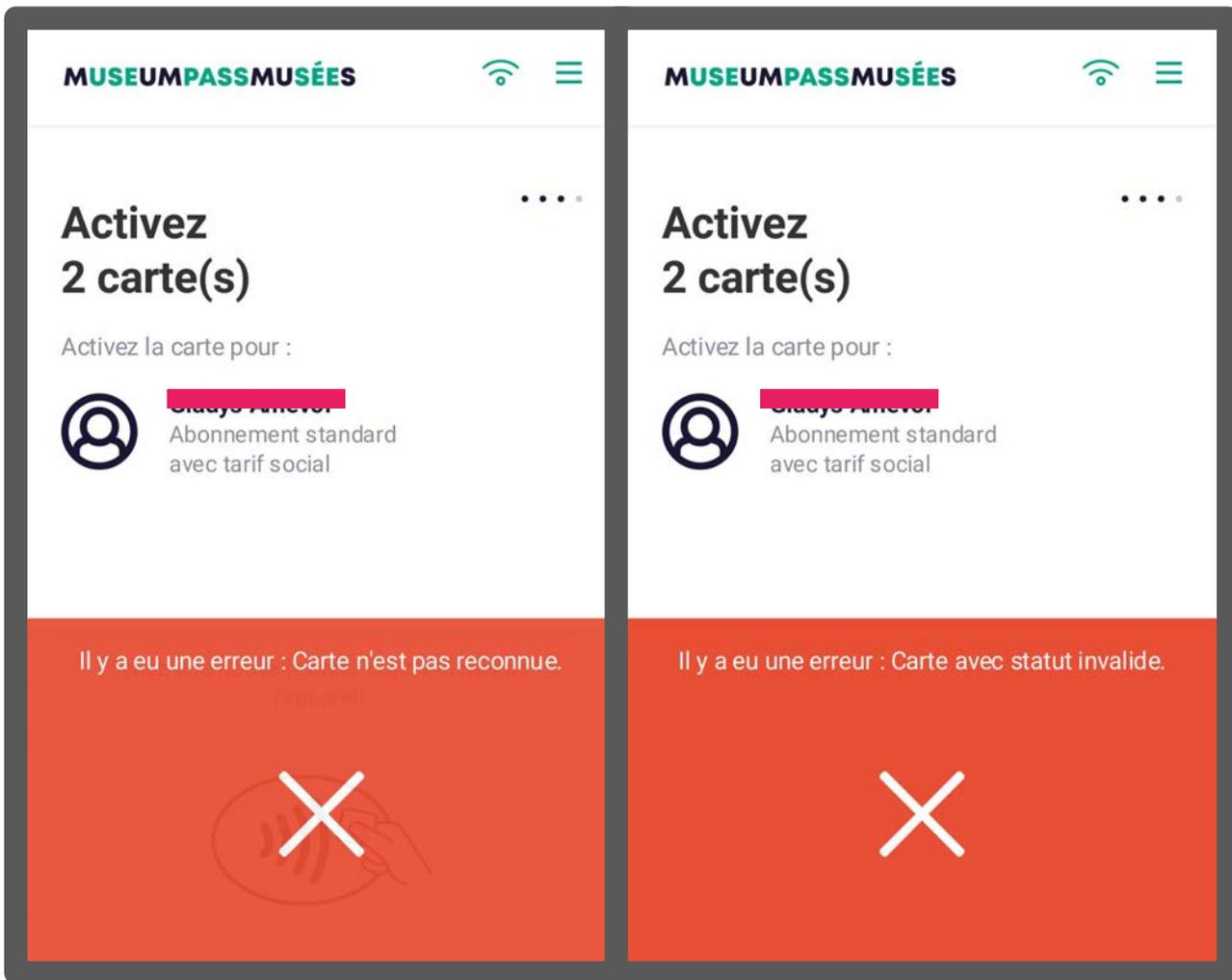
Cette pop-up “attention-erreur” apparaît quand vous avez cliqué sur le bouton ‘retour’.

→ Cliquez sur “Ok” pour remettre les cartes à zéro (RESET)

→ Cliquez sur “Annuler” pour revenir à la vente

### **Annuler la vente?**

Il est possible d’annuler la vente à tout moment (avant de confirmer l’achat) en cliquant sur le logo de museumPASSmusées en haut de la page.



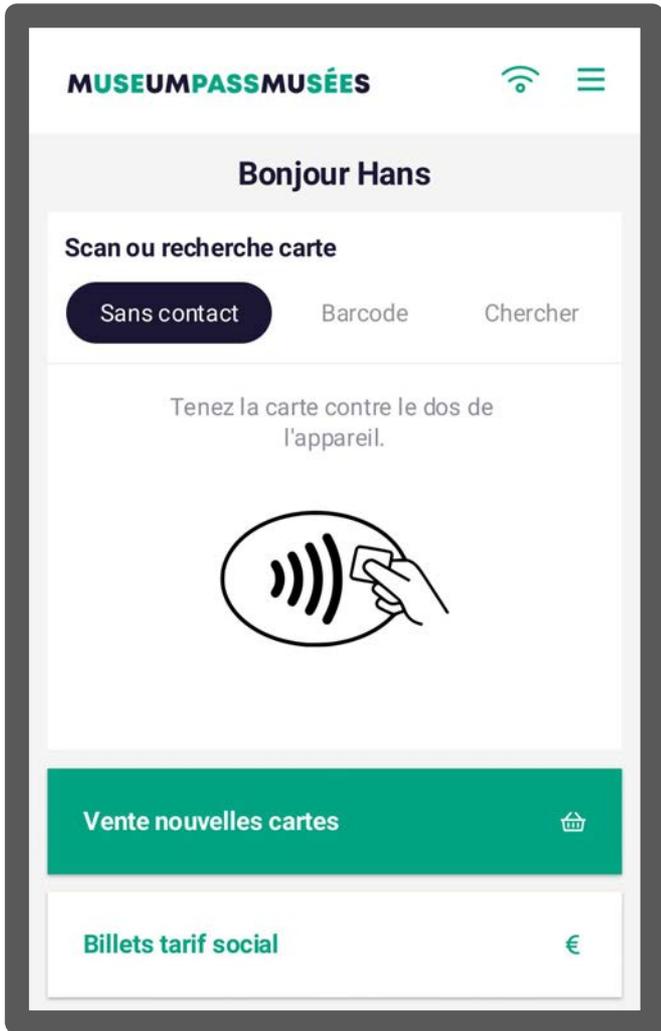
Diverses erreurs sont possibles :

- Le pass n'est pas reconnu (la carte n'est pas un museumPASSmusées)
- Le pass a un statut invalide (il a déjà été vendu par ex.)



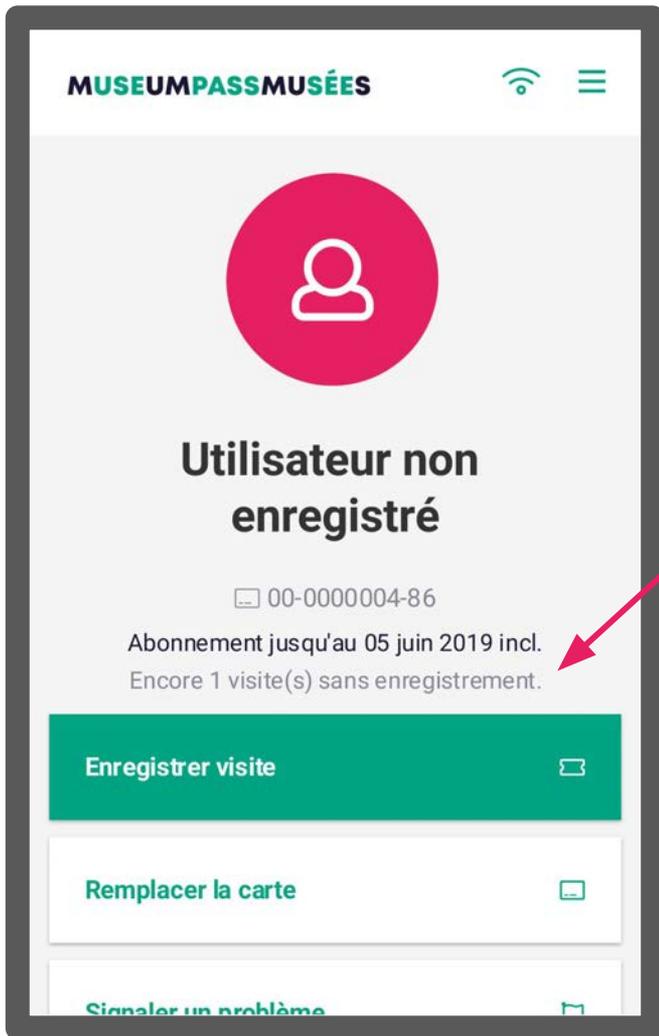
Ce pass a été bloqué. La carte ne peut plus être utilisée.

# 5. Enregistrer une visite



## Écran de démarrage

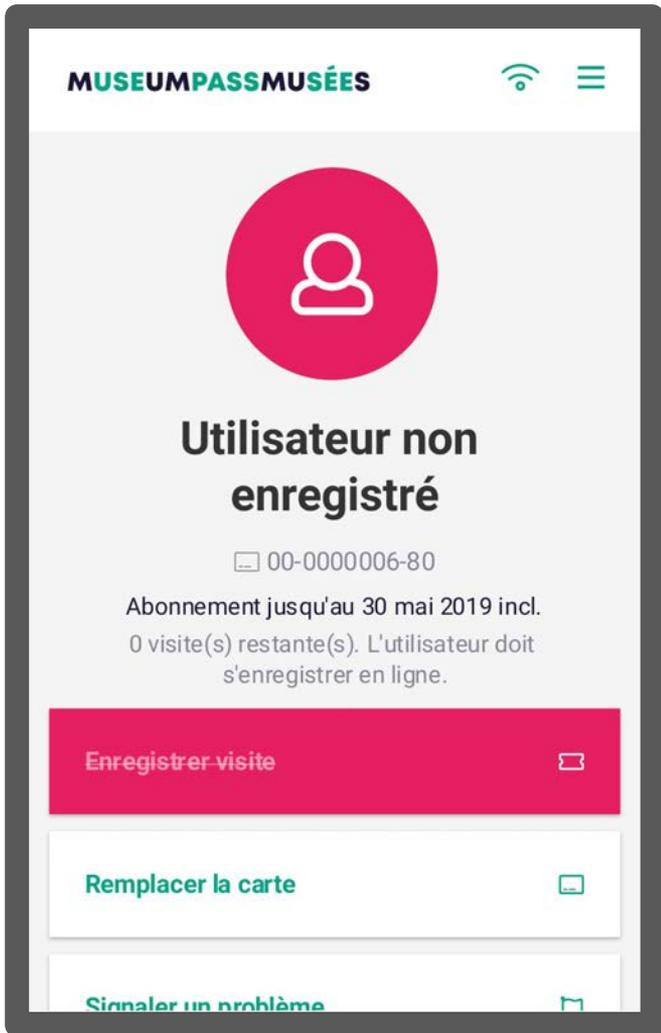
- Scanner ou chercher manuellement un pass :
  1. Sans contact (NFC) ;
  2. Scanner un code-barres ;
  3. Rechercher.



### Utilisateur non enregistré

Dans ce cas, le détenteur de pass n'est pas encore enregistré. Après l'achat du pass, son détenteur peut effectuer 2 visites, après quoi il devra s'enregistrer en ligne (adresse, email, photo).

→ Cliquez sur "Enregistrer une visite". Le détenteur du pass peut, à présent, accéder au musée.



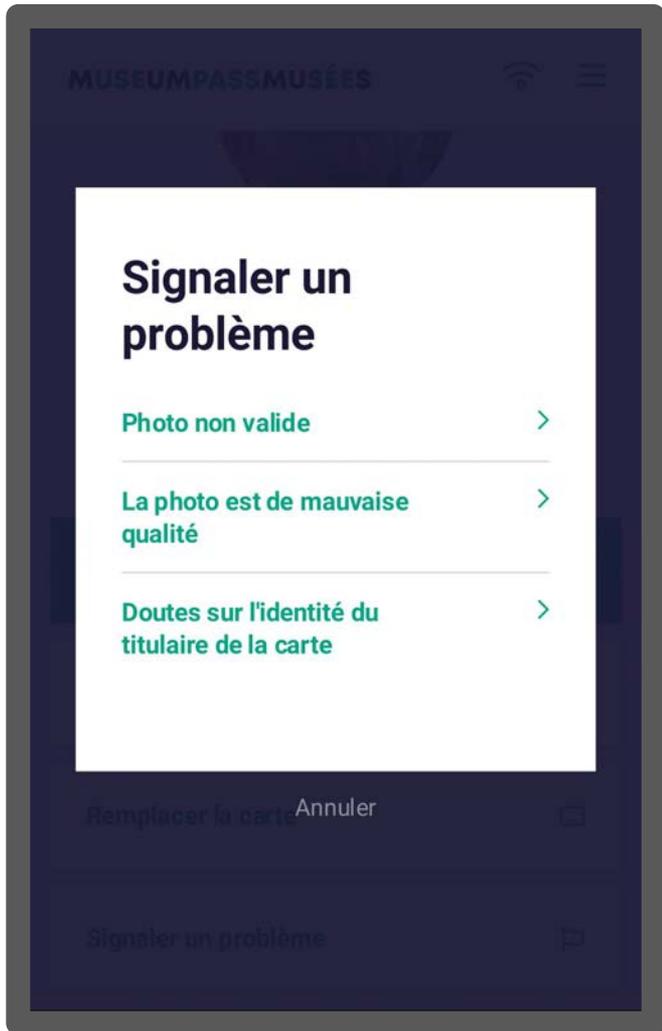
## Utilisateur non enregistré

Ce détenteur de pass a déjà effectué deux visites sans enregistrement. Le détenteur du pass doit l'effectuer sur [www.museumpassmusees.be](http://www.museumpassmusees.be). Il peut éventuellement le faire avec son propre smartphone.

S'il n'enregistre pas son pass, vous ne pouvez temporairement pas enregistrer sa visite.

Le détenteur du pass ne peut pas entrer avec son museumPASSmusées.

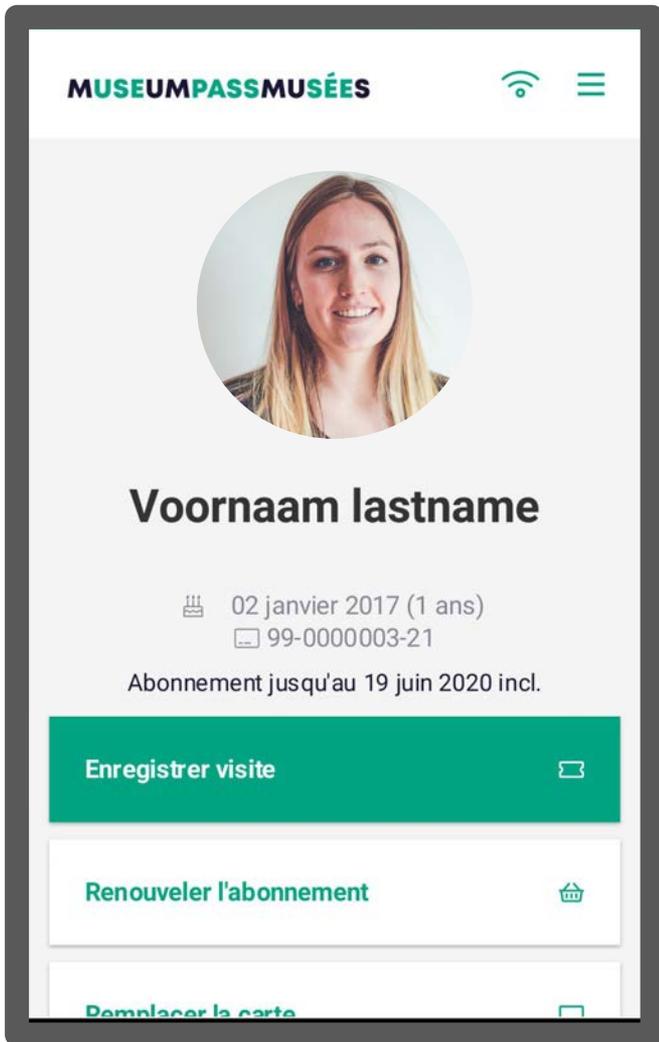




### “Signaler un problème”

Vous pouvez utiliser ce bouton si, par exemple, la photo ne correspond pas avec la personne devant vous ou si la photo n’est pas de bonne qualité. La scrl-fs reçoit cette notification et assure ensuite le suivi.

Vous avez des suggestions concernant d’autres problèmes? Faites-le nous savoir via [helpdesk@museumpassmusees.be](mailto:helpdesk@museumpassmusees.be).



Dans ce cas, le détenteur du pass s'est bien enregistré en ligne. Vous apercevez :

- Sa photo ;
- Son nom ;
- Sa date de naissance ;
- Le numéro du pass ;
- La validité de ce dernier.



Les écrans suivants peuvent apparaître après avoir scanné une carte :

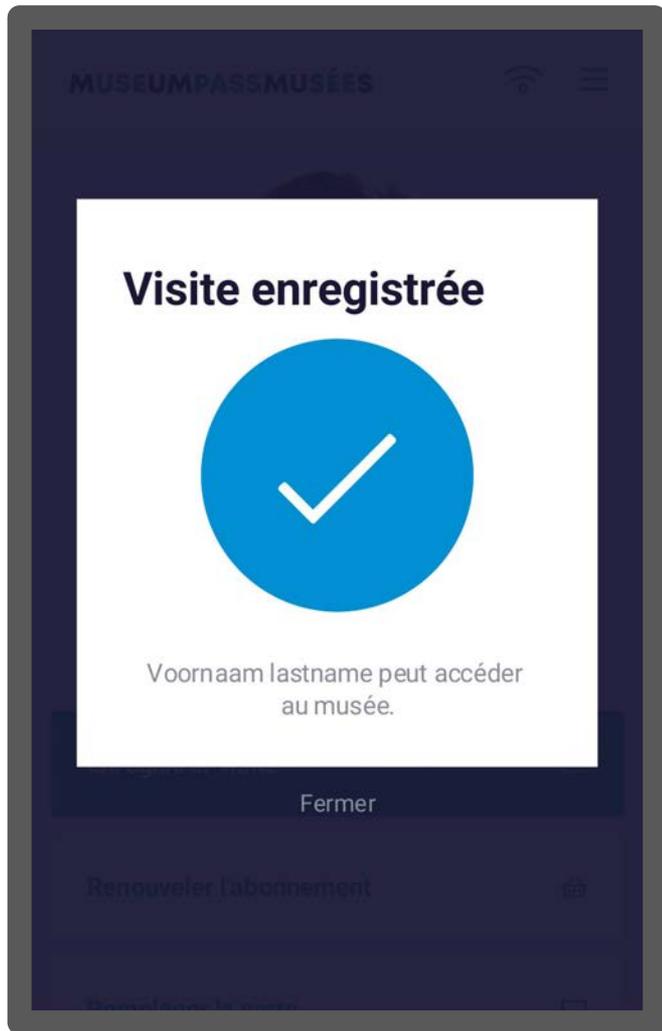
Le pass n'est pas reconnu (la carte n'est pas un museumPASSmusées)



Cette carte n'a pas été activée (notamment en cas de vol de pass à l'accueil).

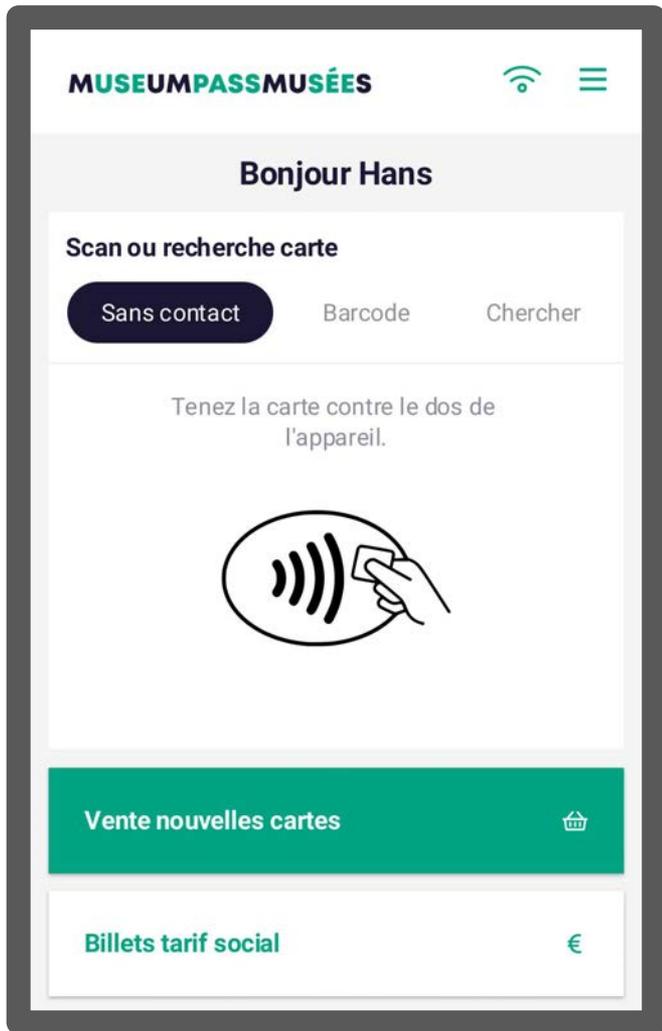


Ce pass est bloqué.



Cet écran apparaît quand la visite a été correctement enregistrée.

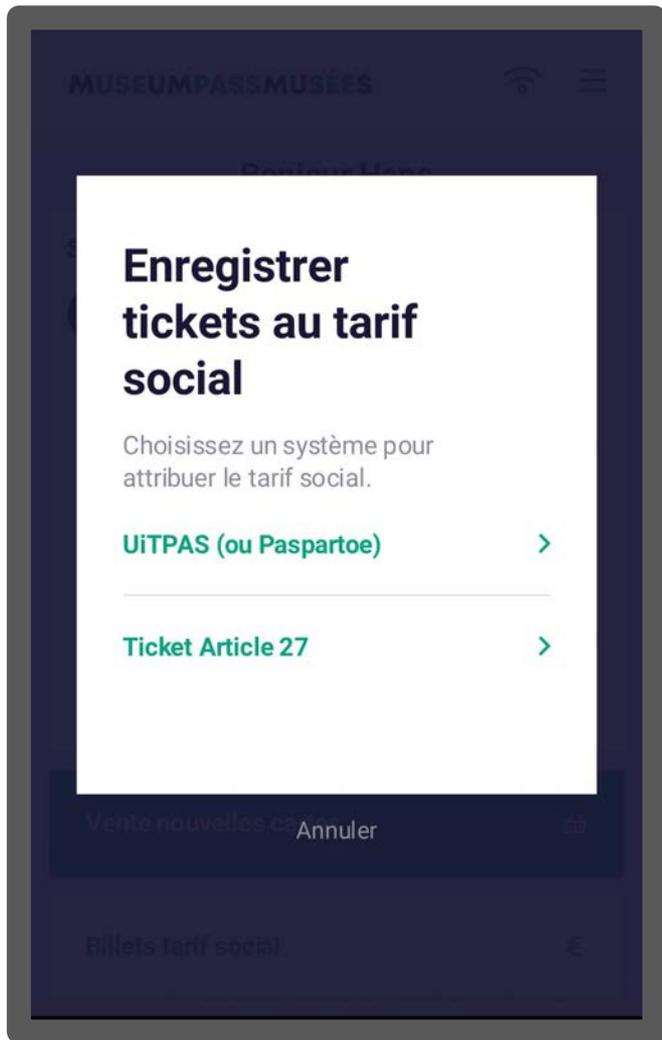
## **6. Enregistrer une visite à tarif social**



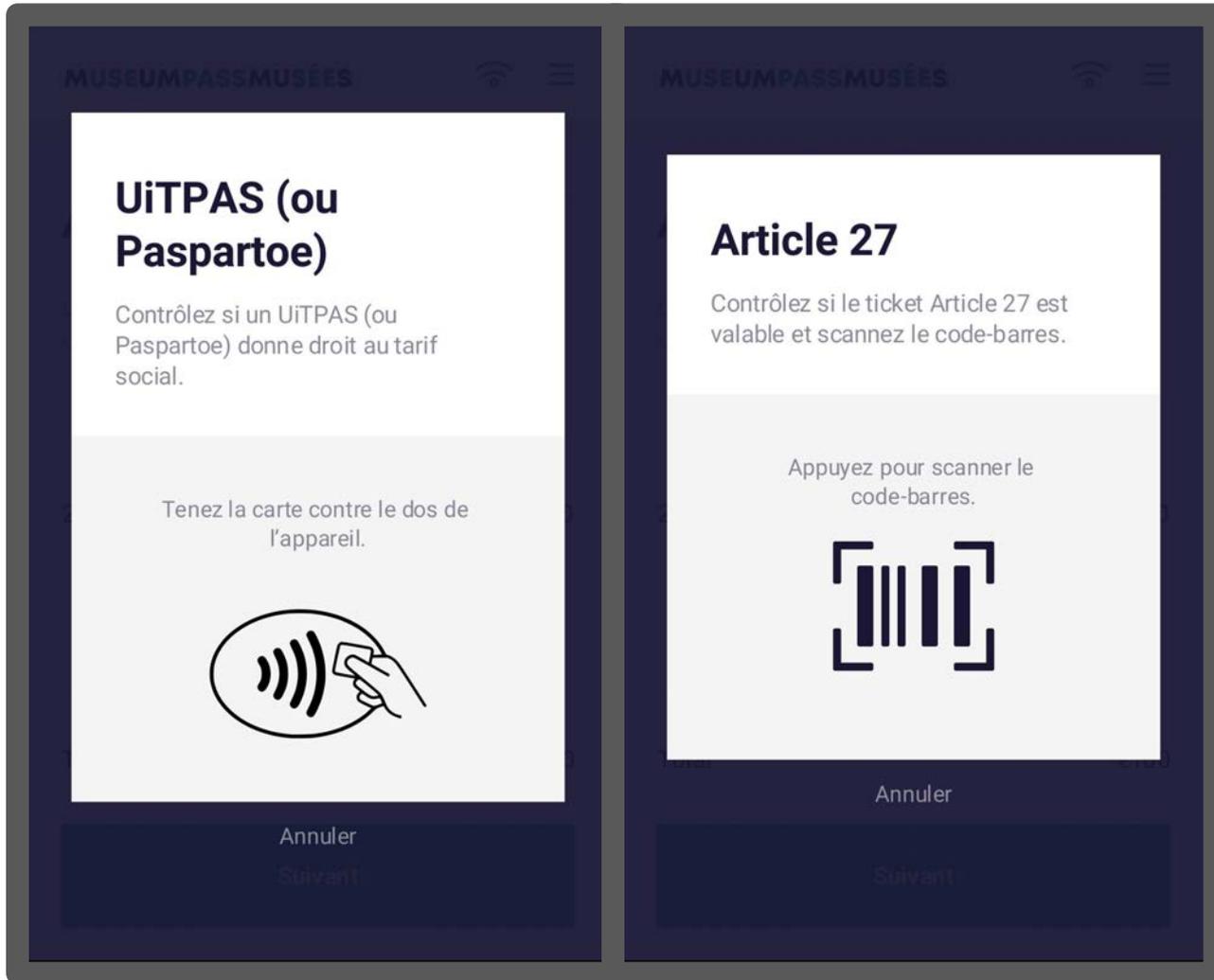
Pour des visites effectuées par des personnes précarisées sans museumPASSmusées, deux tarifs sont possibles :

- Tarif social régional (A-kaart, tarif Article 27, tarif Paspartoe ou UiTPAS) dans la région correspondante (ex : 1,25€ pour la visite à un musée wallon avec un ticket Article 27).
- Tarif social de 20% du plein tarif (notamment lorsqu'on visite une autre région avec un ticket Article 27).

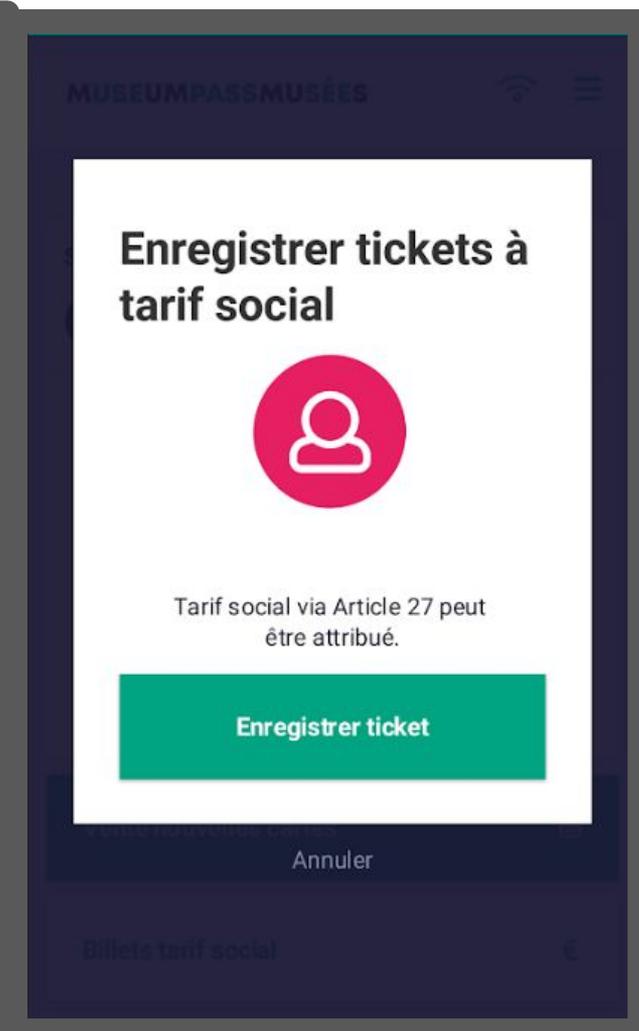
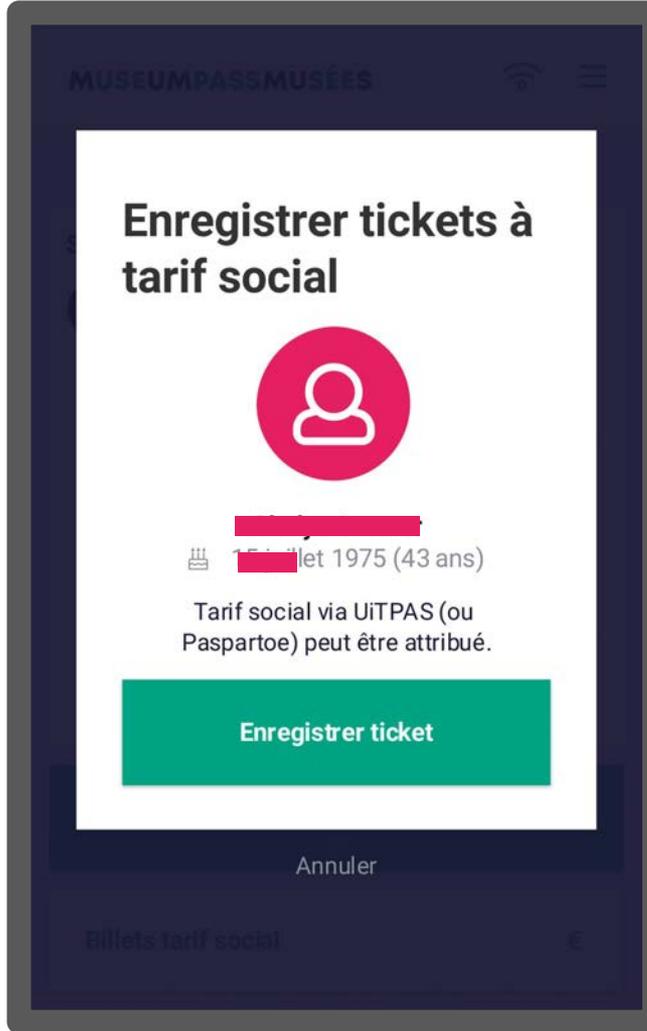
Pour vérifier si la personne a droit au tarif réduit, cliquez sur "Billets tarif social".



Indiquez le système désiré.



Scannez le ticket  
UiTPAS/Paspartoe, ou le  
code-barres du ticket  
Article 27.



Après le scan, vous pouvez voir si la personne a droit à un pass à tarif social.

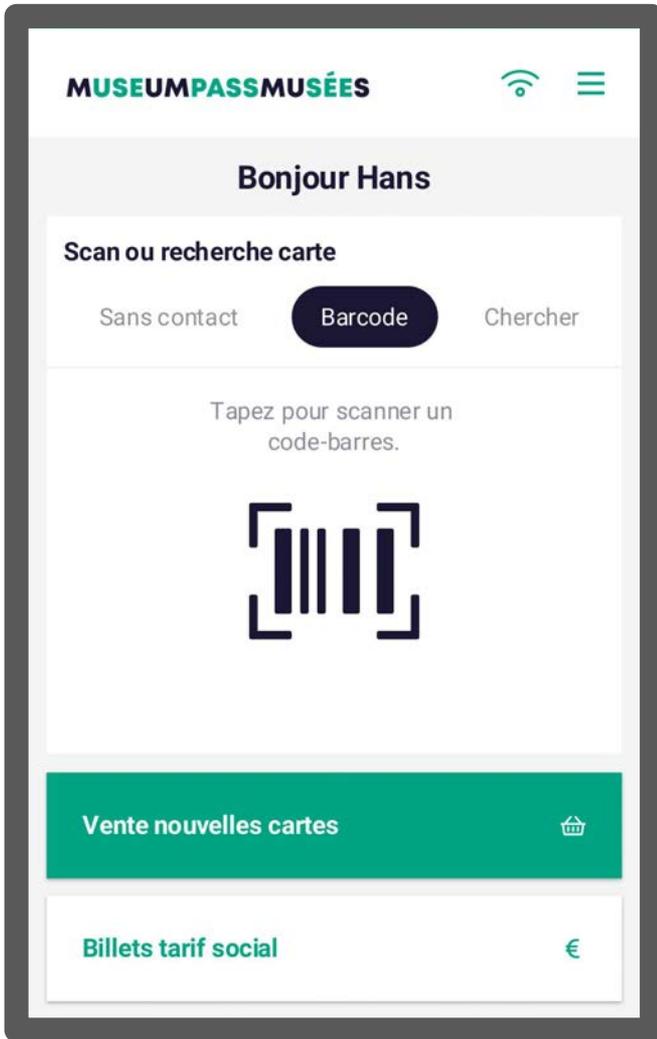
Cliquez ensuite sur "Enregistrer ticket".

Attention : La visite doit aussi être enregistrée dans votre propre système de caisse.

## 7. Scanner Brussels Card\*

\* uniquement pour les musées qui participent au Brussels Card

Scannez le code-barres de la Brussels Card.



**Brussels Card**  
See more. Pay less.

**24h Brussels Card**  
Free entry to around 40 museums  
+ discounts for attractions, tours, shops...

**Museums**

- 1
- 2
- 3 Free entrance

**Discounts**

- 1
- 2 VOUCHER
- 3 % discount

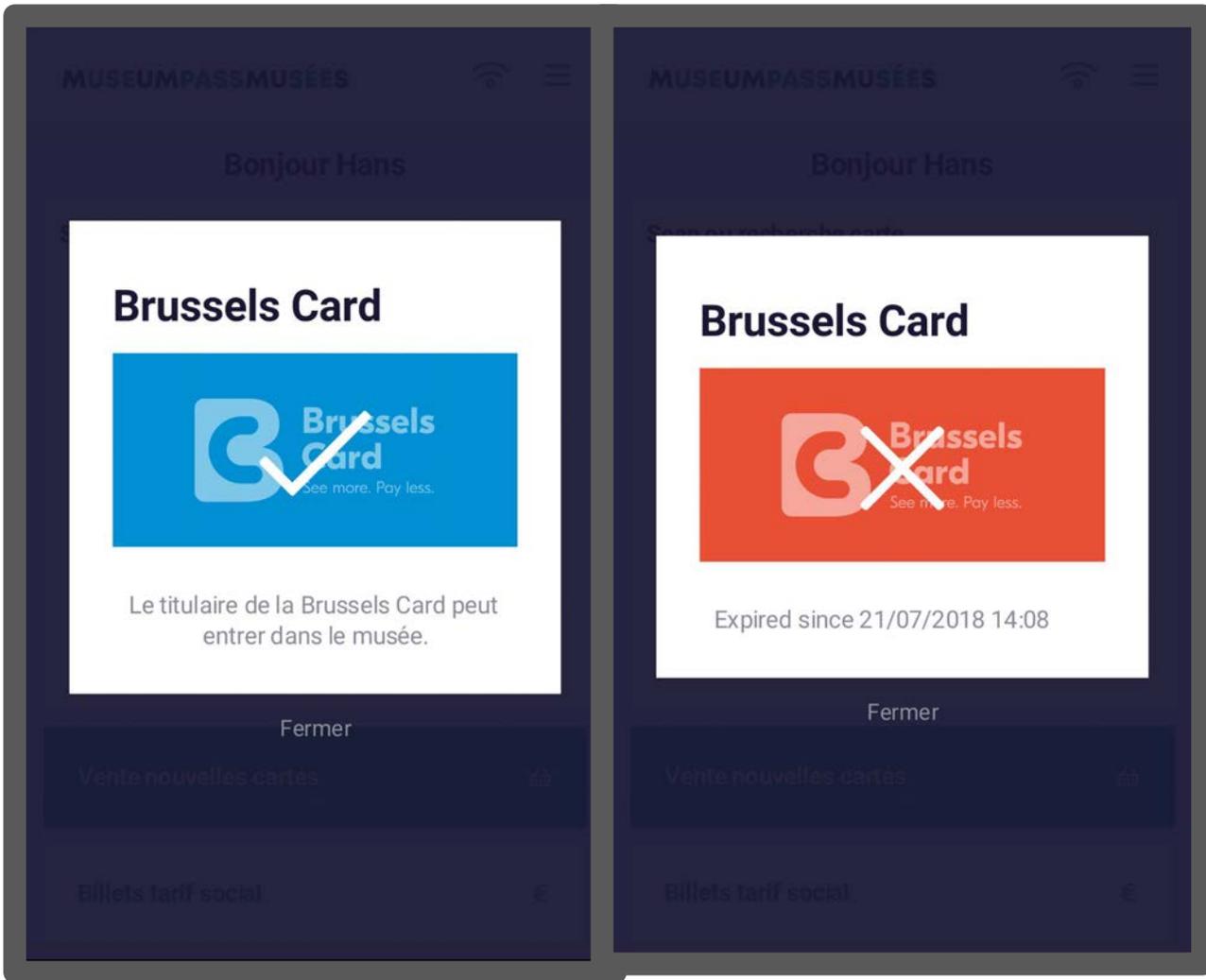
**This Brussels Card is non transferable and is only valid for 1 person.**

Download the Brussels Card information guide at [www.brusselscard.be](http://www.brusselscard.be) or get a free copy from the visit.brussels tourist information offices (Grand-Place & BP/Mont des Arts - Rue royale 2).

To benefit from the discounts, use the coupons in the information guide or download your coupons from the confirmation mail you received after purchasing your cards.

**Terms & conditions:** The Brussels Card is only valid if printed legibly on white A4 paper (inks are the barcode is readable on all lines and is not faded or damaged) or as a PDF on your smartphone. The Brussels Card is strictly personal. Stolen or lost Brussels Cards will not be refunded. The Brussels Card will be blocked in case of abuse. There may be a surcharge for special exhibitions or shows. The discounts in the Brussels Card will not be paid in cash and cannot be accumulated with other offers. The Brussels Museums Council cannot be held responsible for any damage that may ensue from the use of the Brussels Card. The Brussels Museums Council cannot be held liable for any damages whatsoever or for the non-provision of a service or product mentioned in the Brussels Card, due to any local weather conditions, other actions...

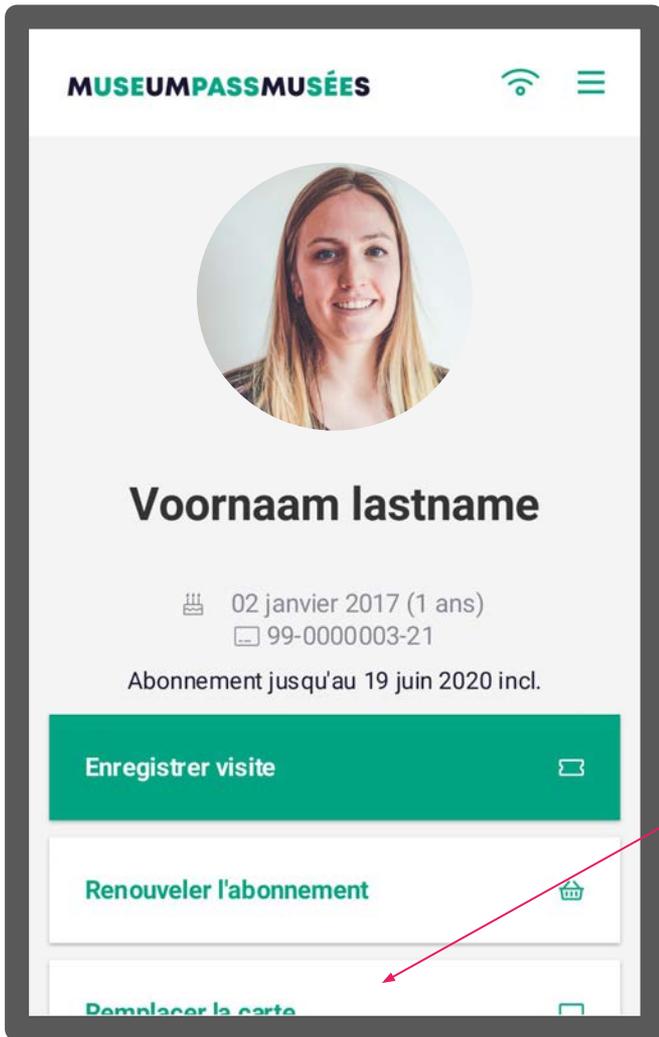
visit.brussels  
brusselscard.be  
brussels  
Museum Pass  
MUSEUMPASSMUSÉES



Le coche bleu indique que le détenteur de la Brussels Card a droit à une visite gratuite au musée.

La croix rouge indique que la Brussels Card est expirée.

# 8. Remplacer un pass



Quand un visiteur n'a pas son pass (oubli, perte ou vol), il peut demander un nouveau pass dans chaque musée participant. Le musée peut demander **maximum 5€** pour ce remplacement.

- Recherchez le profil du détenteur de pass en utilisant la date de naissance (voir p 17-19)\*
- Cliquez sur "Remplacer la carte"

\* Vous ne trouvez pas le détenteur de pass? Contactez le helpdesk.

([helpdesk@museumpassmusees.be](mailto:helpdesk@museumpassmusees.be) / 02 588 56 57)

## Remplacer la carte

Prenez une nouvelle carte pour la  
scanner.

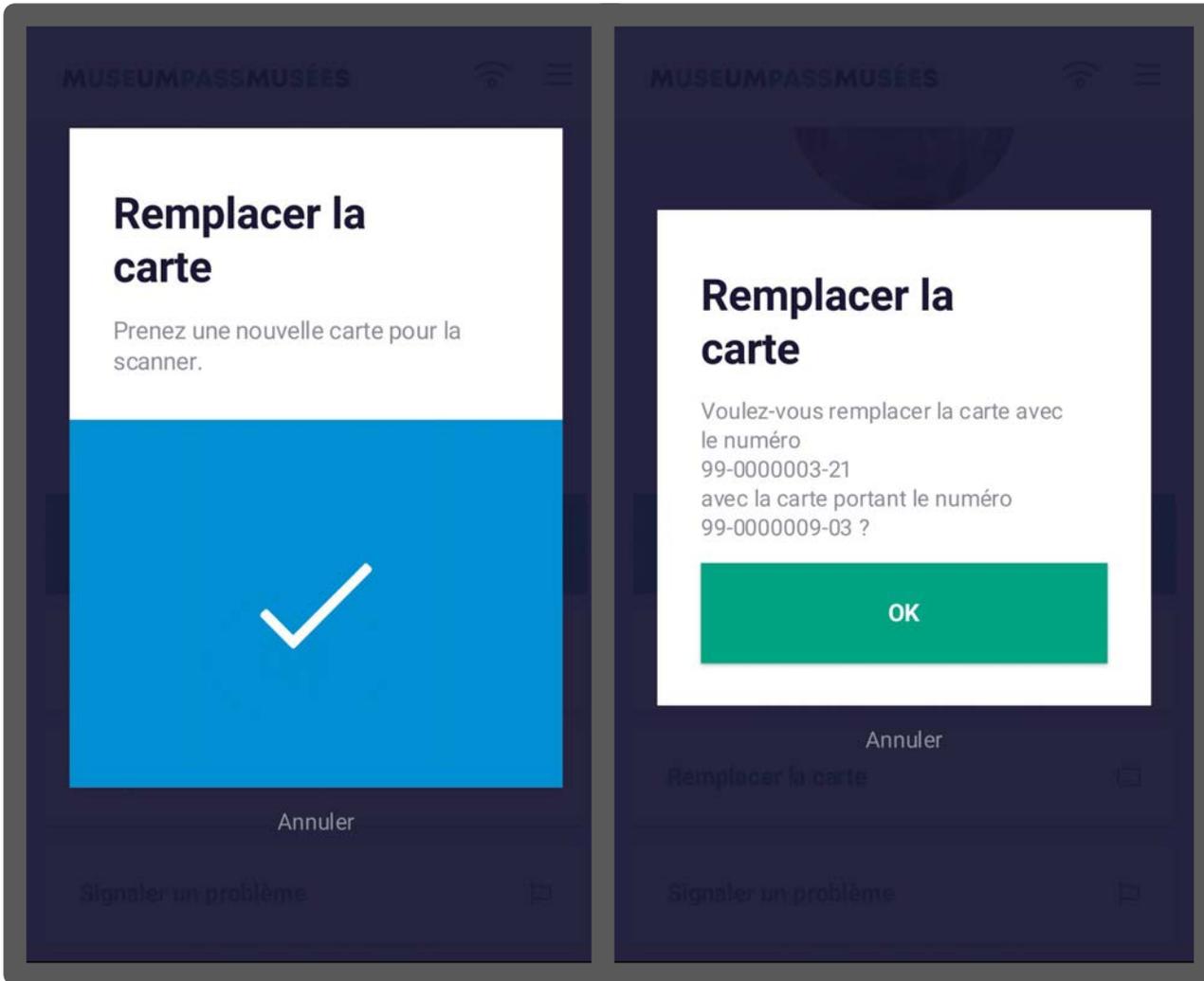
Tenez la carte contre le dos de  
l'appareil.



Annuler

D'autres actions

Prenez une nouvelle carte et scannez la.



Le coche bleu indique que la carte a été scannée. Cliquez sur "OK" pour confirmer.

Vous pouvez donner le nouveau pass.

Attention : si le détenteur du pass veut immédiatement visiter le musée, n'oubliez pas d'enregistrer sa visite.

# **8. Au secours, le WiFi/l'appareil ne fonctionne pas**



### Que faire quand le WiFi ne fonctionne pas?

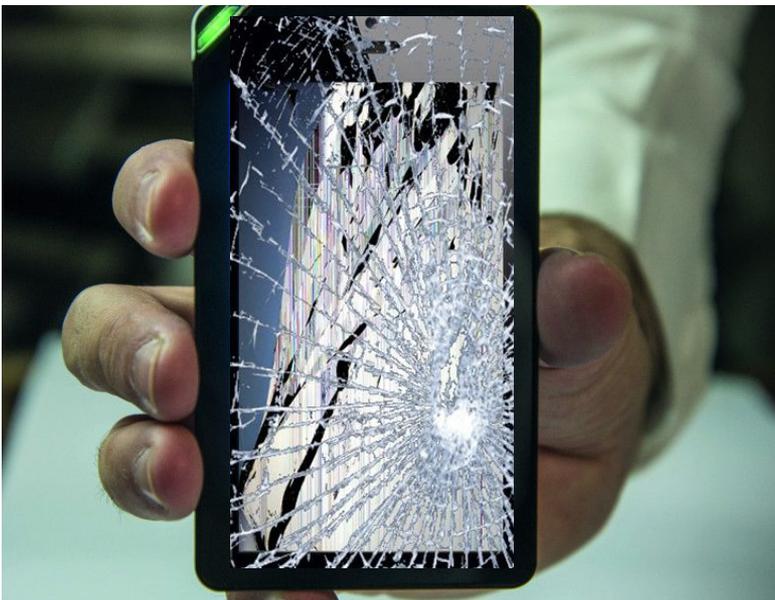
Avertissez le responsable IT du musée.

Vous ne réussissez pas à reconnecter l'appareil au WiFi?

Avertissez le helpdesk\* dès que possible. Notez les numéros de cartes des personnes qui veulent visiter le musée et envoyez-les à [partner@museumpassmusees.be](mailto:partner@museumpassmusees.be) avant la fin de la journée.

**Il ne sera pas possible de vendre des pass sans WiFi!**

\* 02 588 56 57 - [helpdesk@museumpassmusees.be](mailto:helpdesk@museumpassmusees.be)



## Que faire quand l'appareil ne fonctionne pas?

Contactez le helpdesk\* et décrivez le problème.

Si celui-ci ne peut pas être résolu immédiatement, notez les numéros de carte des personnes qui voudraient visiter le musée.

Envoyez les numéros de carte avant la fin de la journée à [partner@museumpassmusees.be](mailto:partner@museumpassmusees.be) afin d'assurer correctement votre remboursement.

\* 02 588 56 57  
[helpdesk@museumpassmusees.be](mailto:helpdesk@museumpassmusees.be)

# 9. museumPASSmusées ADMIN

Le MPM admin est véritablement le système de gestion de museumPASSmusées.

Ici, comme administrateur MPM, vous pourrez effectuer les démarches suivantes :

1. Rajouter des collaborateurs d'accueil (afin qu'ils puissent se connecter au Famoco)
2. Cocher les expositions de votre musée qui peuvent paraître sur le site web de museumPASSmusées (provenant de UiTdatabank ou d'Agenda.Brussels)

### Écran d'accueil

**MUSEUM  
PASS  
MUSÉES**

FR barbaralefebure

FOMU - Musée de la Photographie Anvers

Utilisateurs musée FOMU - Musée de la Photographie Anvers [Ajouter utilisateur musée](#)

Prénom	Nom	E-mail	Rôle	Dernière connexion
FOMU	Fotomuseum Antwerpen	<input type="text"/>	Gestionnaire	
		barbaralefebure@gmail.com	Gestionnaire, Collaborateur	17/06/2018 17:00:48

SYSTÈME

- Utilisateurs
- Événements

Il peut y avoir un ou plusieurs administrateur(s) par musée. Ces personnes sont responsables du contrôle des événements provenant de UiTdatabank et d'Agenda.Brussels.

## Se connecter

Surfez sur [www.admin.museumpassmusees.be](http://www.admin.museumpassmusees.be).

Vous aurez deux liens en français :

- "Connexion" : pour accéder au système
- "Créer votre profil" : pour avoir votre UiTID

Si vous ne parvenez pas à accéder au système Admin, contactez alors [partner@museumpassmusees.be](mailto:partner@museumpassmusees.be) ou un administrateur de votre musée.



## Rajouter des collaborateurs d'accueil

Les collaborateurs d'accueil doivent se connecter au Famoco. Afin d'obtenir l'accès, l'administrateur du musée doit rajouter l'adresse email du collaborateur dans "Utilisateurs du musée".

Cliquez en haut à droite sur "Rajouter un utilisateur musée".

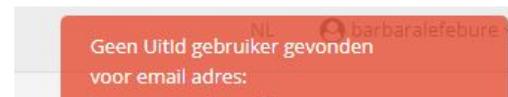
Entrez l'adresse email du collaborateur d'accueil et cliquez ensuite sur "Confirmer".

The top screenshot shows the 'Utilisateurs musée' page for 'FOMU - Musée de la Photographie Anvers'. It features a table with the following data:

Prénom	Nom	E-mail	Rôle	Dernière connexion
FOMU	Fotomuseum Antwerpen	barbaralefebure@gmail.com	Gestionnaire, Collaborateur	17/08/2018 17:00:48

The bottom screenshot shows the 'Ajouter utilisateur musée' dialog box with an 'E-mail' input field and 'Annuler' and 'Confirmer' buttons.

Si le collaborateur d'accueil ne possède pas d'UiTID, le message suivant apparaîtra : "Pas de UiTID trouvé pour cette adresse email".



## Cocher, contrôler et compléter les événements

Si vous vous connectez comme administrateur du musée et consultez “Événements”, vous y trouverez tous les événements qui ont été introduits dans UiTDatabase. Sur cette page, vous devrez compléter les points suivants :

- **Cocher quelle(s) activité(s)** pourront paraître sur le site internet public : les expositions temporaires.
- **Contrôler si les activités ont été introduites dans les deux langues** (dans cet exemple, la description en Français n’a pas été introduite).



Événement ajouté comme événement musée.

	Nom	Type	Quand	Date	Location	Organisateur	Illustration	Disponible dans les langues	Prix de base	Supplément pass musées	
<input type="checkbox"/>	[object Object]	Tentoonstelling	Permanent		Fotomuseum Provincie Antwerpen - Antwerpen	FOMU - Fotomuseum Antwerpen		nl			1
<input type="checkbox"/>	[object Object]	Tentoonstelling	Permanent		Fotomuseum Provincie Antwerpen - Antwerpen	FOMU - Fotomuseum Antwerpen		nl			1
<input checked="" type="checkbox"/>	Paul Koolker - Untitled (nude)	Tentoonstelling	Périodiquement	29/06/2018 -> 07/10/2018	[object Object] - Antwerpen	Fotomuseum Provincie Antwerpen		nl	<input type="text"/>	<input type="text" value="0"/>	1

## Rajouter un supplément

Vous verrez que vous ne pourrez jamais introduire un montant supérieur à la différence entre le prix de l'exposition temporaire et le PMA (prix moyen d'accès aux collections permanentes).

## Rajouter une traduction

A partir du système Admin, vous pouvez rajouter directement une traduction dans UiTdatabank. En cliquant sur l'onglet aux 3 points verticaux, vous pouvez adapter directement un événement dans UiTdatabank.

The screenshot shows the admin interface for 'BPS22 Musée d'art de la Province de Hainaut'. The left sidebar contains a menu with 'Événements' selected. The main content area displays a table of events.

	Nom	Type	Quand	Date	Location	Organisateur	Illustration	Disponible dans les langues	Prix de base	Supplément pass musées	
<input type="checkbox"/>	MOI, JE... !?	Tentoonstelling	Périodiquement	31/07/2018 → 02/09/2018	BPS22 Musée d'art de la Province de Hainaut -	BPS22 Musée d'art de la Province de Hainaut	pas d'illustration	fr, nl	0		⋮
<input type="checkbox"/>	SUSPENDED SPACES	Tentoonstelling	Périodiquement	31/07/2018 → 02/09/2018	BPS22 Musée d'art de la Province de Hainaut -	BPS22 Musée d'art de la Province de Hainaut	pas d'illustration	fr, nl	0		⋮

Le museumPASSmusées veut attirer plus de visiteurs dans les musées.

La prévente fut un grand succès : en moins de trois jours, 6000 personnes se sont procurées leurs propres pass. Pendant les mois suivant cette première vente, les musées participants ont déjà été visités massivement. Un premier démarrage en fanfare! Nous voulons prolonger ce succès et vous pouvez y contribuer.

Les collaborateurs d'accueil peuvent exercer un rôle significatif dans le succès du museumPASSmusées :

1. En demandant à chaque visiteur s'il est intéressé par le museumPASSmusées ;
2. En remettant un dépliant promotionnel si intérêt / En remettant une fiche d'utilisateur si achat d'un pass ;
3. En vendant des pass (5€ de commission pour le musée) ;
4. En enregistrant les visites (rétributions pour le musée) ;
5. En faisant en sorte que les détenteurs d'un UiTPAS/Paspartoe/Article27 puissent visiter le musée à un tarif préférentiel.

# D'autres questions?

[helpdesk@museumpassmusees.be](mailto:helpdesk@museumpassmusees.be)

02 588 56 57